

Marché aux Fleurs dimanche 14 mai



ACTUALITÉS

Centre commercial
des Berges de l'Ourcq :
début des travaux



Création d'un périmètre de
sauvegarde des commerces
de proximité

2 concerts par soir
pendant 3 jours !!

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

19, 20 et 21 mai 2017

12^e édition



19 mai // 20h30 //

LUCY DIXON & TRIO

ROMANE Sur les pas de Django

20 mai // 20h30 //

MICHEL PASTRE QUINTET

Charlie Christian Project

SARAH MCKENZIE

We could be lovers

21 mai // 17h //

SEVA SWINGS SINTRA

DANIEL MILLE

Interprete Astor Piazzola

ESPACE DES ARTS
SALLE PHILIPPE NOIRET
144 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

INFORMATIONS /BILLETTERIE
01 41 55 12 80
www.espace-des-arts.fr

Egalement disponible dans les points de vente suivants :
Fnac, E. Leclerc, Com. Culture, Carrefour...
Et sur les sites www.fnac.com et www.ticketmaster.fr



- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Transport
 - Travaux de voirie
 - Centre commercial des Berges de l'Ourcq
 - DPU commercial
 - Procurations
 - Réunions de quartier
 - Budget primitif 2017
 - Séjours d'été
 - Environnement
- > **ECHOS** page **17**
 - Commémorations
 - Collège Anatole France
 - Conseil Municipal
 - Médailles du travail
 - Mérites sportifs
- > **CULTURE** page **22**
- > **ASSOCIATIONS** page **28**
- > **SPORTS** page **33**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **36**
- > **INFOS PRATIQUES** page **37**
- > **INFOS SERVICES** page **38**



Couverture :
Marché aux fleurs

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
Secrétariat du Cabinet de M. Le Sénateur-Maire
Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. Le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous
Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous.
Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI	1 ^{ère} Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires (3-11 ans), Conseillère Départementale
Yvon ANATCHKOV	2 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER	3 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL	4 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement
Sophie DUBOSC	5 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA	6 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER	7 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE	8 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Finances
Martine CUMIN	9 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN	10 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Jacqueline DURAND	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Sabrina ASSAYAG	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants
Geneviève SIMONET	Conseillère municipale déléguée à la Culture et à la Communication
Philippe BOUTIGNY	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

PERMANENCE : Le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Aulnay-sous-Bois.
Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03



Allô Monsieur Le Sénateur-Maire

01 48 02 75 94
Philippe DALLIER en direct

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (SAUF AU MOIS D'AOÛT)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
N° 104 Avril 2017. Tirage : 12 000 ex.

- > Directeur de publication : Philippe Dallier
- > Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy - Tél. : 01 48 02 75 81
- > Régie Publicitaire : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



**Communication
en mairie**

- > **Sur place :** ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, et le samedi de 9h à 12h pour le service Population - Etat-civil.
- > **Par courrier à :** M. Le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone :** 01 48 02 75 75
- > **Par courriel :** mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville :** www.les-pavillons-sous-bois.fr



ETS MANGERET SARL
ELECTROMENAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
 et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

DI MINO

Ent. **JEAN-LOUIS**

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74

diminojl@gmail.com

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

www.di-mino.fr

Menuiserie bois./alu - Agencement de magasins
 Aménagement de combles - Pose de cuisine, fenêtres
 Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



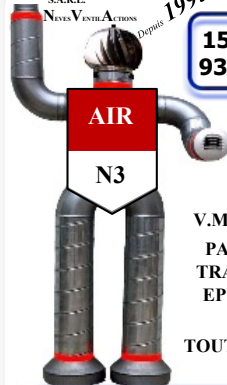
S.A.R.L. Depuis 1995
 Nives Ventil Aircross

VENTIL CLIM

www.NVA-ventil.fr

tel: 01 49 35 03 77

159 av. Aristide Briand RN3
93320 Les Pavillons Sous Bois



MAGASIN sur 940m²
ETUDE CONSEIL VENTE
INSTALLATION ET ENTRETIEN

V.M.C. (Ventilation Mécanique Contrôlée)
 PAVILLONNAIRE ET TERTIAIRE
 TRAITEMENT D'AIR FILTRATION
 EPURATEURS D'AIR INTERIEUR

TOUT MATERIEL ET ACCESSOIRES
 DE VENTILATION

CLIMATISATION REVERSIBLE

HITACHI

économie confort

OFFRE PRINTEMPS ETE 2017 *

SUR TOUTE INSTALLATION

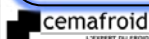
Mono ou Multizone

mural : cassette : plafonnier : gainable

15% DE REMISE SUR LE MATERIEL

GROUPES GARANTIS 3 ANS
 COMPRESSEURS GARANTIS 5 ANS

* COMMANDES SIGNÉES ENTRE LE 10 AVRIL ET LE 30 JUIN 2017



CAPACITE F GAS
 Manipulateur de FLUIDES



SOIN MINCEUR ANTI-CELLULITE

L'ALTERNATIVE A LA LIPOSUCCION

Résultats dès la 1^{ère} séance

techniSPA
www.technispa.com

GUINOT
 INSTITUT PARIS

OFFRE DECOUVERTE MINCEUR

30 min.
 =
20€

Comprenant :

↓
 Votre consultation minceur

↓
 Votre soin découverte

↓
 Votre bilan minceur et prescription beauté personnalisée

INSTITUT DE BEAUTE TATIANA

4 boulevard d'Aulnay VILLEMOMBLE - Tél. 01 48 47 26 88

Budget communal : les mauvaises nouvelles s'accumulent

L'année dernière, je vous annonçais que nous étions contraints de mettre fin à une très longue période de 19 années sans augmentation de la part communale des impôts locaux. Rappelons également, que dans le même temps, nous avons divisé la dette de la ville presque par trois tout en garantissant un niveau d'investissements importants.

Malheureusement, après avoir pu assumer une baisse de 860.000 euros de notre Dotation Globale de Fonctionnement en 2014 et 2015, sans hausse des impôts locaux, l'État nous a enlevé 676.000 euros de plus en 2016, soit un total de 1,54 million d'euros. Ce n'était plus supportable pour notre budget. Le conseil municipal a alors décidé une hausse de 4% des impôts locaux qui ne représente que le tiers de cette somme.

Ici même, dans ces colonnes, et lors des réunions de quartier, j'avais indiqué que si l'État poursuivait cette politique de réduction drastique de ses dotations aux collectivités locales, nous ne pourrions éviter une hausse identique des impôts en 2017. La mauvaise nouvelle est malheureusement confirmée, puisque la baisse de notre DGF atteint maintenant 2 millions d'euros comparativement à 2014.

À ces 2 millions s'ajoute le coût des décisions imposées par l'État qui grèvent également notre budget: réforme des rythmes scolaires, augmentation de la valeur du point

et revalorisation des carrières des fonctionnaires. Le total de la facture approche les 3 millions d'euros par an. Dans le même temps, le Ministre des finances nous demande de réaliser des économies. Cherchez l'erreur...

De quoi l'avenir sera-t-il fait ?

Malheureusement, nul ne le sait. Lorsque j'entends un candidat à la présidentielle annoncer la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des français et dans le même temps l'obligation, pour les collectivités locales, de réduire de 10 milliards leurs dépenses de fonctionnement, je ne peux que m'inquiéter.

Quelles solutions avons-nous ?

Maitriser nos dépenses courantes et réduire nos investissements afin de maintenir notre dette au niveau de 2014, c'est à dire entre 12 et 13 millions d'euros. Pour la première fois depuis 22 ans, il m'est impossible de prévoir ce que sera notre budget dans les 3 années à venir. La prudence s'impose.

Y aura-t-il d'autres hausses des impôts locaux d'ici 2020 ?

J'espère bien que non mais tout dépendra des décisions de l'État. Quoi qu'il en soit, nous ferons en sorte que la pression fiscale aux Pavillons-sous-Bois ne dépasse pas la moyenne nationale. C'est toujours le cas aujourd'hui •

Philippe DALLIER,
Votre Maire



Philippe DALLIER
Sénateur de la Seine-Saint-Denis
Maire des Pavillons-sous-Bois

« l'État
nous a enlevé
676.000 euros
de plus en 2016,
soit un total de
1,54 million d'euros,
sur 3 ans. »

Débranchement du T4

Dans le cadre du débranchement du Tram T4 qui desservira Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil, une nouvelle phase de travaux va débiter sur le secteur de la Place Oissery-Forfry. Après une première période consacrée au dévoiement des réseaux, le bâtiment SNCF de la gare de Gargan va être démolie et les travaux sur les quais, les voies et le carrefour de la Gare de Gargan pourront débiter.



Pendant cette période, des déviations seront mises en place pour les véhicules ainsi que des cheminements piétons.

LE TRANSPORT SUR LA LIGNE DU T4 SERA INTERROMPU ENTRE LE 8 JUILLET ET LE 3 SEPTEMBRE 2017.

Des bus de substitution seront mis en place pour assurer le transport des voyageurs.

Les cartes de déviation seront mises en ligne sur le site Internet de la Ville au fur et à mesure de l'avancée du chantier •

PLANNING DES PROCHAINES INTERVENTIONS

- Phase 1 : travaux préparatoires et réseaux > début mars au 17 avril 2017.
- Phase 2 : travaux de démolition du bâtiment SNCF > 18 avril à fin mai 2017.
- Phase 3 : démarrage des travaux de quais et voies > fin mai à début juillet 2017.
- Phase 4 : réaménagement du carrefour T7 (situé au niveau de la gare), poursuite des travaux sur les quais et les voies. Au cours de cette période, le franchissement du carrefour reliant l'avenue de Chanzy, la place Oissery-Forfry et l'avenue Victor-Hugo sera interdit du 8 juillet au 4 août 2017. Des déviations seront mises en place.
- Phase 5 : fin des travaux des quais et des voies ; travaux de remise en état de la piste cyclable et des chicanes allée de Bragance.

Tzen3 : validation des études

Le projet du TZen 3 qui prévoit la liaison de bus à haut niveau de service, entre la Porte de Pantin et la Gare de Gargan aux Pavillons-sous-Bois se poursuit. L'enquête publique s'est déroulée pendant les mois de mai et juin 2016 et a reçu un avis favorable permettant ainsi la poursuite du projet.

Courant 2017, les équipes devront se consacrer à la validation des études avant projet par le STIF et approfondir, en concertation avec les villes, les réflexions sur l'ordonnancement, l'organisation et le pilotage des futurs travaux.

Le calendrier prévisionnel annonce le démarrage des travaux concessionnaires courant 2018, suivis par les travaux d'aménagement fin 2018, début 2019, pour une mise en service à l'horizon 2021.



Centre Commercial Les Berges de l'Ourcq Démarrage des travaux

Les premiers travaux du centre commercial des Berges de l'Ourcq ont débuté depuis mi-février.

Le centre commercial des Berges de l'Ourcq, situé dans le nouveau quartier de l'Îlot Canal, accueillera dès le début de l'année 2019, une grande surface alimentaire et des boutiques.

LE PROJET

Compte-tenu de la nature du terrain, la parcelle sera entièrement restructurée. Certains espaces laissés libres seront aménagés en espaces semi-publics, en espaces plantés et paysagés ou encore en espaces de services.

Ce projet prévoit :

- Un parvis piéton, place semi-publique accessible depuis l'avenue de Rome.
- Le volume du centre commercial essentiellement bâti sur un niveau surélevé abritant un parking semi-enterré.
- Un espace de livraisons et de manœuvres.
- Des espaces verts.
- Un Drive accessible depuis l'allée du Luxembourg.

La réalisation de cet ensemble s'inscrit dans le respect de la trame urbaine du nouveau quartier de l'Îlot Canal, en correspondance avec le groupe scolaire Jules Verne voisin et le quartier des habitations.

Afin de limiter la gêne occasionnée par les travaux, l'accès chantier se fera essentiellement par l'allée du Luxembourg.

Travaux de voirie

➤ Avenue de Chanzy

Du 3 au 8 avril, la Ville a procédé à la réfection de la chaussée avenue de Chanzy, côté Pavillons-sous-Bois, ainsi que du marquage au sol. Budget : 60.000€ HT.

➤ Réseaux

La reprise des branchements gaz et la rénovation des conduites gaz sont actuellement en cours de réalisation sur certains tronçons de l'allée Etienne-Dolet, des avenues Franklin et Jean-Jaurès. Ces travaux s'étaleront sur une période de 3 mois et prendront fin début juin. Suite à l'enfouissement des réseaux sur les allées Robespierre et Rapinat, la Ville a décidé de procéder à la reprise des trottoirs courant mars.



Les chiffres

- > Surface du terrain : 2 hectares
- > Surface du plancher : 12.705m²
- > 519m² de bureaux
- > 9.848m² de commerces
- > 2.338m² de stockage
- > 22 boutiques dont 2 restaurants à l'entrée du mail
- > 1 surface alimentaire CORA
- > Parking semi-enterré de 304 places
- > Ouverture programmée : début de l'année 2019

LE CENTRE COMMERCIAL

Les surfaces commerciales se développeront principalement sur un seul niveau.

Allée du Luxembourg : la construction est située en limite d'alignement du terrain. Le volume, situé sous les espaces commerciaux et semi-enterré, est occupé par des parkings. Les espaces de livraison et du Drive sont situés à l'opposé de l'avenue de Rome.

Avenue Georges-Pompidou : la construction est située en retrait par rapport à l'alignement.

Les accès : les accès au centre commercial ont été pensés en minimisant la circulation sur l'avenue Georges-Pompidou, l'accès principal piéton se faisant depuis le parvis.

Les accès au parking se font depuis l'allée du Luxembourg et l'avenue Georges-Pompidou, les accès aux zones logistiques se font, quant à elles, depuis l'allée du Luxembourg.

Périmètre de sauvegarde des commerces de proximité

Le maintien de la diversité des commerces dans les quartiers et le soutien aux activités économiques constituent l'une des priorités de la Ville.

La loi du 2 août 2005, en faveur des petites et moyennes entreprises, a instauré un Droit de Prémption Urbain sur les cessions de fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux pour la sauvegarde des commerces de proximité. Cet outil permet aux villes d'intervenir pour le maintien de la diversité des activités commerciales et artisanales.

La mise en place de ce dispositif a nécessité l'élaboration d'un rapport d'analyse du commerce local permettant de justifier le choix d'un périmètre de sauvegarde.

A l'issue de cette démarche, validée par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers, le Conseil Municipal a approuvé, le 27 février 2017, l'instauration d'un périmètre de sauvegarde pour l'application du Droit de Prémption Urbain sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux.

LE PÉRIMÈTRE CONCERNÉ COMPREND LES 3 PÔLES DE CENTRALITÉ DE COMMERCE DE PROXIMITÉ SUR LES SECTEURS DITS DE LA FOURCHE, LA BASOCHÉ ET CHANZY/VICTOR-HUGO.

Le rapport d'analyse du commerce local, la délibération du Conseil Municipal, le plan, et la liste des commerces concernés sont consultables au service Urbanisme, aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie, ainsi que sur le site Internet de la Ville. www.les-pavillons-sous-bois.fr

➤ FONCTIONNEMENT

Désormais, avant de vendre un fonds artisanal, un fonds de commerce ou céder un bail commercial, situé dans le périmètre de sauvegarde des commerces de proximité, le cédant doit faire une déclaration au Maire (Cerfa n°136 44*01). Le Maire dispose d'un délai de deux mois pour exercer un éventuel droit de préemption au profit de la commune ou y renoncer •



Mesures de soutien aux commerces

Avant la mise en place de cette procédure, la Ville a déjà engagé des mesures de soutien au commerce de proximité en se portant acquéreur, directement, auprès des propriétaires, des murs ou des fonds de commerce.

Ainsi, en 2011, après la fermeture de la boucherie située dans le quartier de la Basoche, elle a acquis les murs et recherché un nouveau boucher, ce qui a permis la réouverture de ce commerce en 2014.

Cette année, la Ville est de nouveau intervenue pour devenir propriétaire des murs de la librairie le Chat Pitre et recherche actuellement un repreneur capable de poursuivre la même activité.

Inauguration de 44 logements, rue Jeanne

La société LOGIREP, 1^{er} bailleur social d'Ile-de-France a inauguré, le vendredi 24 mars 2017, une résidence de 44 logements, rue Jeanne, en présence de Philippe Dallier, Sénateur-Maire et Thierry Meignen, Conseiller Régional et Maire du Blanc-Mesnil. 18 mois de chantier auront été nécessaires pour permettre la réalisation de 44 logements collectifs, répartis dans 2 bâtiments de 4 étages et d'un local commercial en rez-de-chaussée. Ce programme intègre également un parking de 42 places réparties sur un niveau de sous-sol et de 5 places de stationnement en extérieur •





Elections : comment établir une procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune.

> VOTE PAR PROCURATION

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

> OÙ PEUT-ON FAIRE ÉTABLIR UNE PROCURATION ?

Commissariat de Bondy - 26, avenue Henri-Barbusse

> DÉMARCHES

Pièces à fournir : Une pièce d'identité et une attestation sur l'honneur (figurant sur le CERFA) mentionnant le motif de la demande.

Délais : La procuration doit être établie **au moins cinq jours avant la date du scrutin.**

> INTERNET : Formulaire disponible en ligne. Le formulaire peut être préalablement rempli sur son ordinateur. (le formulaire est irrecevable en cas d'impression recto-verso).

Site Internet : [www.interieur.gouv.fr / vote par procuration](http://www.interieur.gouv.fr/vote-par-procuration)

Vous devez ensuite vous présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou



8H-20H

> dimanches 23 avril et 7 mai
ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

> dimanches 11 et 18 juin
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail afin de valider votre demande. Cette démarche reste indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis, transmise à la commune dans laquelle l'électeur vote.

> DURÉE DE VALIDITÉ

En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

> COMMENT SE DÉROULE LE VOTE LE JOUR DU SCRUTIN ?

Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place •



A noter : la navette municipale circulera les dimanches d'élection aux horaires habituels

Mairie des Pavillons-sous-Bois
Service Population
Tél. : 01 48 02 75 71/72

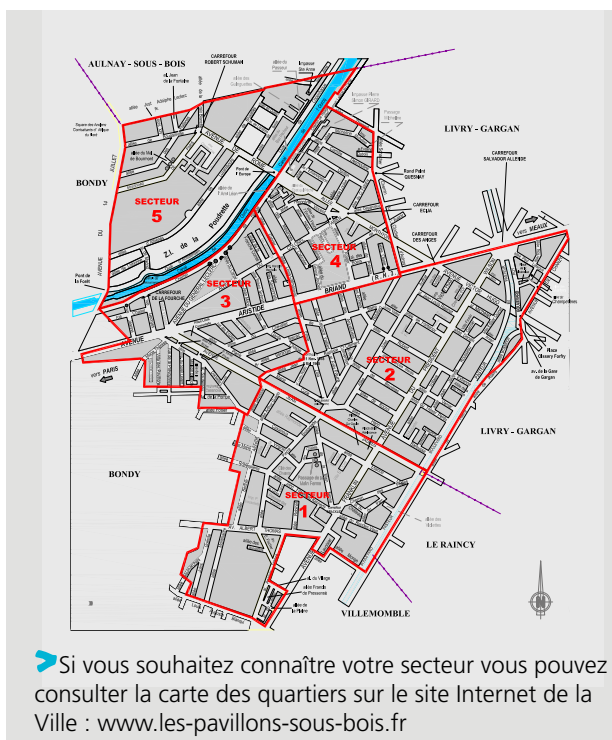
Réunions publiques de quartier

Chaque année, la Ville organise deux sessions de réunions de quartier, au printemps et à l'automne.

L'occasion pour Philippe Dallery, Sénateur-Maire, et l'ensemble de l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants dans chaque quartier.

Ces réunions permettent de présenter les projets et les réalisations, de recueillir les avis et d'échanger avec les Pavillonnais.

Ouvertes à tous les habitants du secteur concerné, elles permettent à chacun de participer activement à la vie et à l'amélioration de la Ville et des quartiers •



> Si vous souhaitez connaître votre secteur vous pouvez consulter la carte des quartiers sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



Les dates

> Mercredi 10 mai 2017 à 20h
Ecole Pierre Brossolette
secteur 1

> Jeudi 11 mai 2017 à 20h
Ecole Monceau - secteur 2

> Mardi 16 mai 2017 à 20h
Ecole Julie-Victoire Daubié
secteur 3

> Mercredi 17 mai 2017 à 20h
Ecole Marguerite Léopold
secteur 4

> Jeudi 18 mai 2017 à 20h
Ecole Jules Verne - secteur 5

BUDGET PRIMITIF

2017

> Budget Primitif 2017

Fonctionnement
30 263 843,00 €

Investissement
5 748 015,00 €



> **Serge Carbonnelle**
Adjoint au Maire délégué
aux Finances

> Contexte général

Bref rappel : pour redresser les comptes publics, le gouvernement a décidé, sur la période 2015-2017, un plan d'économie des dotations versées par l'Etat aux collectivités.

2017, est la troisième année d'application du plan d'économie ; globalement pour le secteur communal la baisse des dotations est de plus d'un milliard d'euros.

A cela, comme l'an passé, l'Etat impose de nouvelles dépenses aux collectivités locales. Pour ne pas augmenter les

impôts, l'Etat transfère aux communes de nouvelles dépenses et réduit les compensations fiscales. Les budgets communaux doivent faire face à cette perte financière.

Pour la ville des Pavillons-sous-Bois, sur la période 2014/2017 la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement représente une perte cumulée de 1,87 million d'euros, c'est considérable, c'est l'équivalent de 12,5 points d'impôts •

> **BILAN DE LA BAISSÉ DES DOTATIONS ET DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES IMPOSÉES PAR L'ETAT POUR 2017.**

BAISSE DES DOTATIONS :

- > DGF, Dotation Globale de Fonctionnement :
- > Compensations fiscales :

- 397.045 €
- 12.706 €

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES IMPOSÉES :

- > FPIC, Fonds de Péréquation entre communes dites « riches » et celles qui le sont moins :
- > Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires :
- > Modernisation des parcours professionnels et carrières des fonctionnaires (PPCR) :
- > Prolongation de la loi Sauvadet permettant la titularisation de certains agents éligibles :
- > Contribution au fonctionnement de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est dont nous sommes l'une des 14 communes :

+ 67.860 €
+ 101.000 €
+ 160.000 €
+ 12.000 €
+ 95.823 €

Total 846.434 €

Seule la DSU, Dotation de Solidarité Urbaine, progresserait de près de 40.000 €.

Résultat : l'Etat pénalise le budget de notre commune de + 800.000 € soit 5,33 points d'impôts.

Devant ce constat, afin de poursuivre le développement de notre commune et maintenir un bon niveau des services à la population, nous sommes contraints d'augmenter le taux des impôts locaux de 4%.

> Présentation du budget 2017

> **LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

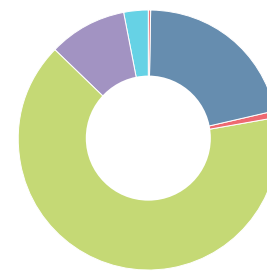
Le budget de fonctionnement présente, par rapport au réalisé 2016, une diminution de -13,71% en recettes et -5,82% en dépenses.

En effet, le budget est impacté par la création de la Métropole du Grand Paris et des Etablissements Publics Territoriaux. Notre commune fait partie de l'EPT Grand Paris Grand Est.

Ainsi, les compétences relatives à la politique de la Ville, à l'assainissement et l'eau, à la gestion des déchets (ordures ménagères) et au Plan Local d'Urbanisme sont transférées à l'Etablissement Public Territorial. Ces transferts entraînent une baisse mécanique des dépenses et des recettes du budget de la commune.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

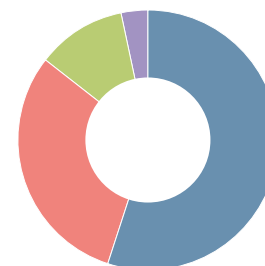
Dépenses courantes de fonctionnement	6 012 846,00 €
Intérêts des emprunts	224 059,00 €
Charges du personnel	18 113 560,00 €
Subventions et participations	2 621 422,00 €
dont Subventions aux associations	1 171 088,00 €
dont Subvention au CCAS	602 200,00 €
dont Contribution service incendie	432 281,00 €
TOTAL	26 971 887,00 €
Prélèvement au titre du FNGIR	843 661,00 €
Contribution au FPIC	84 794,00 €
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	27 900 342,00 €
Autofinancement brut de la section d'investissement	2 313 501,00 €
Opération d'ordre	50 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (ordre + réel)	30 263 843,00 €



Charges du personnel	64,92 %
Dépenses courantes	21,55 %
Subventions et participations	9,40 %
Prélèvement au titre du FNGIR	3,02 %
Intérêts des emprunts	0,80 %
Contribution au FPIC	0,30 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes	16 564 613,00 €
Dotations et subventions	9 307 759,00 €
dont Dotation Globale de Fonctionnement	2 108 503,00 €
dont Dotation de compensation métropolitaine	4 538 385,00 €
dont subvention CAF et Département centre de loisirs	1 782 522,00 €
Produit des services* (crèches, cantines, conservatoire, CMS...)	3 357 826,00 €
Autres recettes (dont redevance marchés)	983 645,00 €
Opération d'ordre	50 000,00 €
TOTAL	30 263 843,00 €



Impôts et taxes	54,73 %
Dotations et subventions	30,76 %
Produit des services	11,10 %
Autres recettes	3,42 %

* Les produits des services sont revalorisés à hauteur de 3%.

CHARGES DE PERSONNEL

Elles progressent globalement de 6% par rapport au réalisé 2016, soit 1 million d'euros, dont :

- 285.000€ imposés par l'Etat.
- L'augmentation des effectifs de la Police Municipale de 12 à 20 agents ; coût : 315.000€
- Certains postes sont restés vacants en 2016, en raison des difficultés de recrutement d'agents qualifiés.

FISCALITÉ

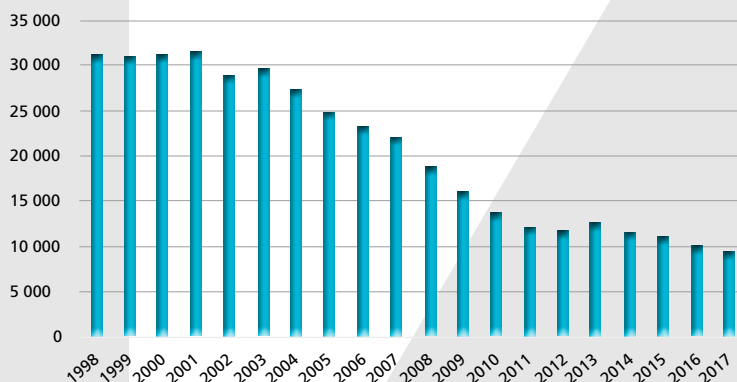
Les bases fiscales fixées par l'Etat, progressent de 0,4% . Les taux ménages évoluent de 4% ainsi, les taux communaux passent de 2016 à 2017 :

Les Pavillons-sous-Bois	Taux 2016	Taux 2017
Taxe d'habitation	23,19%	24,12%
Taxe foncier bâti	18,44%	19,18%
Taxe foncier non bâti	28,90%	30,06%
Taux moyens des villes du département en 2016		
Taxe d'habitation	25,85%	
Taxe foncier bâti	22,07%	
Taxe foncier non bâti	42,01%	

ENDETTEMENT DE LA VILLE

Il est à noter que l'épargne nette ou autofinancement, c'est-à-dire la capacité de financer les investissements sur fonds propres, est de 1.174.859€ et nous réaliserons plus de 4,7 millions d'euros de dépenses d'équipement et cela sans emprunter.

Rappelons que la dette de la Ville est passée de 32 millions d'euros en 1995 à 9.467.000 € au 1^{er} janvier 2017.



➤ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

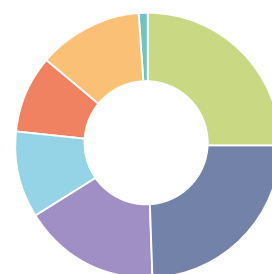
Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4.734.295 € et sont financées, principalement par :

- Un autofinancement de 1.174.859 €
- Des recettes financières de 738.700 €, récupération de la TVA sur les investissements réalisés en 2016.
- De la taxe d'aménagement : 300.000 €
- Des produits de cession de terrains : au 59-67, allée d'Athènes pour 612.430 € à la SCI MC Holding Participation (To-lémacane), au 308, avenue Aristide-Briand à LOGIREP pour la réhabilitation de 16 logements sociaux pour 811.000 €.
- Des subventions d'investissement à hauteur de 376.834 € : dont, 200.000 € du Fonds d'Investissement Local pour l'école Jean Macé, 51.834 € du SIPPAREC pour l'éclairage public, 20.000 € du Département pour les travaux réalisés au Stade Léo Lagrange.
- Des dépôts de cautionnement à hauteur de 534.550 €.

Enfin, il est à noter que ces investissements sont financés sans emprunt.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

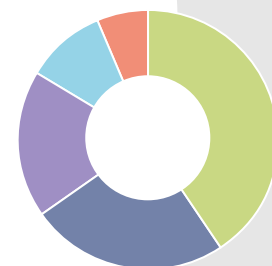
PRINCIPAUX POSTES	
Remboursement du capital	963 720,00 €
Nouveaux projets	622 627,00 €
dont mise en accessibilité des bâtiments communaux (2 ^{ème} tranche)	288 288,00 €
dont extension de l'école J. Macé (études et travaux)	304 339,00 €
dont création d'un centre de Loisirs (études préalables)	15 000,00 €
dont création d'un SPASAD (études préalables)	15 000,00 €
Travaux Bâtiment	501 860,00 €
dont travaux dans les crèches	88 081,00 €
dont renforcement des systèmes de sécurité (SSI et PPMS)	100 000,00 €
Travaux Voirie	1 415 219,00 €
dont enfouissement des réseaux d'éclairage public	1 090 885,00 €
dont travaux du Pont de la Forêt	185 000,00 €
Travaux dans les écoles	251 277,00 €
Achats divers	570 312,00 €
dont mobiliers écoles et services municipaux	105 328,00 €
Logiciels	92 330,00 €
Véhicules utilitaires	89 500,00 €
Renouvellement du parc informatique (ordinateurs et photocopieurs notamment)	113 525,00 €
Acquisitions foncières	1 373 000,00 €
Sous-total	5 698 015,00 €
Autres (opérations d'ordre)	50 000,00 €
TOTAL	5 748 015,00 €



Travaux voirie	24,62%
Acquisitions foncières	23,89%
Remboursement du capital	16,77%
Nouveaux projets	10,83%
Achats divers	9,92%
Travaux bâtiments et écoles	13,10%
Autres	0,87%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations	1 038 700,00 €
dont FCTVA	738 700,00 €
dont Taxe d'aménagement	300 000,00 €
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers..)	376 834,00 €
Emprunts	00,00 €
Cessions de biens immobiliers	1 434 430,00 €
Autres (dont opérations d'ordre)	584 550,00 €
Autofinancement brut	2 313 501,00 €
TOTAL	5 748 015,00 €



Autofinancement brut	40,25%
Cessions de biens immobiliers	24,96%
Dotations	18,07%
Autres (dont opérations d'ordre)	10,17%
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers..)	6,56%
Emprunt	0%

Précisions sur les investissements

- Poursuite de la **mise en accessibilité des bâtiments publics**, conformément au décret. Montant des travaux sur 6 ans : 1.425.305 €. En 2016, nous avons inscrit 241.874 €, pour 2017, une deuxième tranche de 288.288€ est prévue au budget.
- **Enfouissement des réseaux d'éclairage public** en lien avec ERDF. Pour 2017, la seconde tranche des travaux se monte à 1.090.855€ et concerne les allées de l'Avenir, Gabriel, Louis-Calmanovic, Hippolyte-Vincent, Garde-Chasse, Balzac, Olivier et Mésanges.
- **Acquisitions foncières** : le 308, avenue Aristide-Briand pour 811.000 € sera revendu à LOGIREP pour la réhabilitation de logements. Le 8, rue Georges pour 110.000€ et le 17, allée Calmanovic pour 302.000 € ont déjà été

financés sur le BP 2016. Pour des raisons administratives et juridiques, ces transactions n'ont pu être réalisées, d'où leur réinscription sur le BP 2017. En revanche, la Ville va acquérir un commerce, le Chat Pitre, pour 150.000 €. Il s'agit d'une librairie. La Ville louera les locaux à un repreneur pour poursuivre cette activité.

- Enfin, il est à noter la poursuite des travaux de **l'extension de l'école Jean Macé**, qui permettra la création d'une école élémentaire avec l'ouverture de 9 classes à la rentrée 2018, pour un coût global de 6,5 millions d'euros. Pour mémoire, nous avons inscrit au budget supplémentaire 2016, 4 millions d'euros financés par un emprunt de la même somme. Les travaux de l'école ont commencé au début de cette année, les 304.339 € inscrits au budget 2017 sont un complément du financement.

➤ LISTE DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS	
Divers travaux dans les écoles et crèches	339 358 €
dont divers travaux à l'école Brossolette (remplacement des portes de la cuisine, pose de rideaux)	41 668 €
dont divers travaux à l'école J-V Daubié (création d'un préau, réfection des sanitaires ...)	55 333 €
dont divers travaux à l'école Monceau (Réfection du sol du réfectoire, changement des portes donnant sur la cour...)	56 267 €
dont divers travaux à la crèche des Petits Voyageurs (Peintures, changement de portes, changement du standard téléphonique)	18 184 €
dont divers travaux à la crèche des Berceaux de l'Ourcq (Climatisations, insonorisation, remplacement du standard téléphonique)	69 897 €
Travaux autres bâtiments (conservatoire, bibliothèque, espace des arts...)	413 779 €
dont divers travaux à la Bibliothèque (Création d'un espace poussette, réfection du sol souple et remplacement du Toboggan, mise en place d'un espace poubelle)	35 855 €
dont divers travaux au CECAS (mise en sécurité plafond, achat de matériels ...)	66 732 €
dont travaux au conservatoire (Logiciel de pilotage du bâtiment, remplacement des détecteurs ...)	53 711 €
dont travaux dans les bâtiments sportifs (étude pour réfection des toitures des tennis couverts ...)	29 762 €
dont renforcement des systèmes de sécurités (SSI et PPMS)	100 000 €
TRAVAUX DE VOIRIE	1 415 219 €
Enfouissement des réseaux d'éclairage public	1 090 885 €
Travaux du Pont de la Forêt	185 000 €
Travaux éclairage public	44 834 €
Signalisation et matériel de voirie	94 500 €
NOUVEAUX PROJETS	622 627 €
dont mise en accessibilité des bâtiments communaux (2 ^{ème} tranche)	288 288 €
dont extension de l'école J. Macé (études et travaux)	304 339 €
dont études préalables à la création d'un centre de loisirs	15 000 €
dont études préalables à la création d'un service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)	15 000 €
ACQUISITIONS LOGICIELS, MOBILIERS ET AUTRES POUR TOUS LES SERVICES COMMUNAUX	570 312 €
dont renouvellement du parc informatique (ordinateurs, photocopieurs, serveur...)	85 625 €
dont logiciels	92 330 €
dont équipement en tableaux numériques (en complément de l'existant)	27 900 €
dont matériel pour les cuisines des écoles (restaurants communaux)	44 300 €
dont mobilier pour les écoles, les crèches et l'administration	105 328 €
dont véhicules utilitaires	89 500 €
ACQUISITIONS FONCIÈRES	1 373 000 €
dont achat du 8, rue Georges	110 000 €
dont achat du 17, allée Calmanovic	302 000 €
dont achat du Chat Pitre	150 000 €
dont achat du 308, avenue Aristide-Briand	811 000 €

Inscriptions

aux centres de loisirs et à la restauration scolaire

Vacances d'été 2017 et année scolaire 2017/2018

> Renouvellement

Votre enfant a fréquenté un centre de loisirs de la Ville durant l'année scolaire 2016/2017

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 28 mars 2017
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 18 avril 2017
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 25 avril 2017

> Nouvelles inscriptions

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 9 mai 2017
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 16 mai 2017
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 23 mai 2017

ATTENTION : le nombre de places est limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.



Service Enseignement Jeunesse et Sports
Hôtel de ville-Bureau n°7
Tél. : 01 48 02 75 11/26



> Documents à fournir

Merci de vous munir des documents suivants pour compléter votre inscription :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent (en cas de divorce : photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, edf, gaz),
- 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (le cas échéant, dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage fournir une convention ou attestation),
- dernier avis d'imposition reçu,
- numéro d'allocataire Caisse d'Allocations Familiales,
- carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour) pour le centre de loisirs uniquement •

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Garantie Jeunes pour les 16/25 ans

Depuis fin 2013, le Gouvernement a lancé la Garantie Jeunes. D'abord expérimentée sur certains territoires, elle est généralisée depuis le 1^{er} janvier 2017 au sein des Missions Locales.

> POUR QUI ?

La Garantie Jeunes est un dispositif d'accompagnement renforcé d'un an, permettant aux jeunes de 16 à 25 ans d'accéder à l'autonomie professionnelle et financière.

> DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit de développer les compétences et les capacités par la multiplication de mises en situation professionnelle. Pour mener à bien cet objectif, un encadrement sous forme d'accompagnement collectif est proposé afin d'aborder différentes thématiques au cours d'ateliers : les codes du monde du travail, la tenue d'un budget, l'accès aux droits, la gestion des documents administratifs, la citoyenneté, etc.

S'engager dans la Garantie Jeunes est donc une démarche à temps plein, développant des pratiques de coopération et de communauté de travail.

Chaque jeune impliqué dans le dispositif touche une allocation mensuelle de 470,95€.

Si la dimension collective tient une place prépondérante dans la Garantie Jeunes, l'approche personnalisée est toute aussi importante. La Garantie Jeunes permet un suivi individuel de chaque jeune grâce à un binôme de conseillères dédiées à temps plein •



Pour plus d'informations,
s'adresser à la Mission Locale.
Tél. : 01 48 02 45 39

Séjours d'été

Chaque année, la ville des Pavillons-sous-Bois, organise des séjours pour les jeunes

6-12 ANS

➤ SÉJOUR MER : Pénestin, en Bretagne (transport SNCF)

• Dates : du 8 au 21 juillet 2017

• Dates : du 4 au 17 août 2017

• Activités : voile, pêche à pied, bivouac, kayak, baignades, VTT.

- test d'aptitude aux activités nautiques obligatoire pour la pratique de la voile.

- certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois pour tous.

➤ SÉJOUR CAMPAGNE : Saint-Flour, en Auvergne (transport SNCF)

• Dates : du 11 au 24 juillet 2017

• Dates : du 1^{er} au 14 août 2017

• Activités : Tous les jours, équitation dans le centre équestre situé à 300 mètres. Initiation au biathlon et 1 nuit en bivouac. Piscine dans un centre nautique, accrobranche, grands jeux, veillées.

- certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois pour tous.



13-15 ANS

➤ SÉJOUR MER : Sarzeau, en Bretagne (transport SNCF)

• Dates : du 15 au 29 juillet 2017

• Dates : du 29 juillet au 12 août 2017

• Activités : kayak, paddle, catamaran, pêche à pied, soirée bretonne.

- test d'aptitude aux activités nautiques obligatoire pour la pratique de la voile.

- certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois pour tous.



Le nombre de places étant limité les préinscriptions seront enregistrées à partir du mercredi 26 avril 2017 à 9h à la Mairie.

➤ CALCUL DU TARIF SELON VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Comment calculer le tarif du séjour de votre enfant :

Calcul du quotient familial (QF) =

Revenu brut global annuel
divisé par 12 mois

Nombre de parts fiscales

Si vous ne présentez pas votre dernier avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Un module de calcul en ligne de votre quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Tarifs En €	PÉNESTIN	SAINT-FLOUR	SARZEAU
Quotient familial	6/12 ans	6/12 ans	13/15 ans
QF jusqu'à 247 €	154 €	189 €	194,60 €
De 248 € à 498 €	231 €	283,50 €	291,90 €
De 499 € à 746 €	308 €	378 €	389,20 €
De 747 € à 998 €	385 €	472,50 €	486,50 €
De 999 € à 1245 €	462 €	567 €	583,80 €
De 1246 € à 1496 €	539 €	661,50 €	681,10 €
De 1497 € à 1744 €	616 €	756 €	778,40 €
De 1745 € à 1995 €	693 €	850,50 €	875,70 €
Plus de 1995 €	731,50 €	897,75 €	924,35 €



Service Enseignement Jeunesse et Sports
Tél. : 01 48 02 75 97

Environnement

> Espaces verts

Notre commune sans pesticide :

Au 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé, complétée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, est entrée en vigueur. Elle **interdit** pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, Etat, établissements publics) **d'utiliser des produits phytosanitaires chimiques du type herbicides** pour l'entretien des espaces verts, voirie et trottoirs.

Depuis janvier 2016, le service des Espaces verts de la Ville a développé de nouvelles techniques en mettant en place progressivement des méthodes alternatives :

> le désherbage thermique à gaz : la chaleur est utilisée pour détruire les mauvaises herbes. Grâce à un appareil à flamme, la plante est chauffée pendant quelques secondes de manière à faire dépérir en une dizaine de jours les tissus végétaux éclatés.



> le désherbage mécanique privilégie l'utilisation de binettes, couteaux désherbeurs ou sarcloirs.

> Les balayeuses sont équipées de brosses désherbantes rotatives en acier : elles arrachent les jeunes pousses par une action de décapage des zones perméables.

Cette nouvelle politique d'entretien bouleverse les pratiques et la conception de la nature en ville. Il faudra du temps pour faire évoluer, dans les mentalités, la notion de ce qui est propre et beau : les mauvaises herbes peuvent être également appelées herbes spontanées et ne sont pas forcément synonymes de saleté ou de négligence.



> Collecte des encombrants

Le ramassage des encombrants se déroule chaque mois, **le 2^{ème} ou le 4^{ème} mardi** du mois, selon votre secteur (carte disponible sur le site de la Ville).

Il est important de respecter le calendrier et la Ville déplore que des dépôts d'objets encombrants soient constatés chaque semaine.

Un dépôt en dehors des jours de collecte sera considéré comme un dépôt sauvage, ne sera pas ramassé et les auteurs seront passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

Conformément à l'arrêté municipal 2009/85, les dépôts sont limités à 1m³ par foyer et doivent être sortis la veille au soir, à partir de 19h.



Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts a repris depuis la mi-mars et se déroule les jours de collecte des bacs bleus.



Retrouvez plus d'infos sur www.les-pavillons-sous-bois.fr



Collège **Anatole France**

➤ **Projet Erasmus** **Citius Altius Fortius**

Tout au long du 2^{ème} trimestre, les élèves ont restitué les connaissances acquises lors des ateliers photos menés par Dominique Dumas et Jean-René Audry du Photo Club Pavillonnais. Ils ont eux-mêmes réalisé leurs vidéos de présentation en anglais, ainsi qu'un diaporama de présentation de leur établissement et de leur environnement proche, pour leurs correspondants espagnols et italiens.

En janvier, le concours pour sélectionner le logo du projet a été organisé : les élèves espagnols, français et italiens ont dû choisir parmi 6 logos (2 par pays) celui qui, à leurs yeux, représentait le mieux leur projet. C'est le logo français de Mathéo Vincart qui a remporté le plus de suffrages et qui sera désormais utilisé par tous les partenaires sur les documents officiels ainsi que sur des tee-shirts.

C'est aussi au mois de janvier, du 14 au 21, à Naples, que les professeurs des trois pays se sont retrouvés pour la seconde fois. Pendant ce séjour, les équipes enseignantes espagnoles et françaises ont rencontré tout le personnel du collège Salvatore di Giacomo de Qualiano, Ludovico De Luca, Maire de Qualiano, Valentina Biancaccio, Conseillère à l'éducation, ainsi que les élèves qui participent au projet.

Pendant les réunions de travail, les enseignants ont évalué le travail accompli jusqu'alors, ajusté le planning des tâches restant à accomplir et planifié les activités du 3^{ème} trimestre.



Dans les prochaines semaines, les élèves prépareront le premier numéro de l'Erasmag, le magazine du projet (interviews des trois chefs d'établissement, interview du gagnant du concours de logo, articles sur les trois collèges).

De plus, dans chaque pays, ils s'initieront à un nouveau sport (la pala ou pelote basque, pour les élèves d'Anatole France) et partageront leurs expériences avec leurs correspondants.



D'ici la fin du mois de juin, le collège accueillera l'exposition Road to Rio du CDOS 93 présentant les sportifs talentueux de notre département et organisera des rencontres avec des athlètes de haut niveau ayant ou non participé aux Jeux Olympiques •

➤ **Ouverture à l'international**

Le collège Anatole France a reçu au printemps 2016, un petit groupe d'élèves d'un établissement de Santo Domingo, la capitale de la République Dominicaine. Les jeunes ont, bien sûr, visité Paris mais ont aussi participé à des activités et à des cours avec leurs correspondants français.

La réussite de ce premier contact a incité les enseignants à poursuivre l'expérience et à élaborer un projet pédagogique d'échanges sur les trois prochaines années pour 40 élèves hispanisants en classe de 5^{ème} et de 4^{ème}.

Le projet intitulé « Les Pavillons-sous-Bois/Santo Domingo : un échange qui nous rapproche » pourra se concrétiser grâce à l'obtention d'une subvention de 30.000 euros attribuée par la fondation BNP-Paribas Odyssee Jeunes. Le collège a accueilli une nouvelle délégation d'élèves dominicains du 20 au 27 mars.

Un premier groupe d'élèves du Collège Anatole France se rendra en mars 2018 en République Dominicaine •



Conseils Municipaux

Extrait des principales délibérations

> Conseil Municipal du lundi 27 février 2017

16- BUDGET

Conformément au Code des Collectivités, les communes de plus de 3.500 habitants ont pour obligation de débattre, lors du Conseil Municipal, sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget. Le rapport des orientations budgétaires a pour objectif d'apporter des informations sur l'évolution de la situation financière de la Ville et de débattre des orientations budgétaires à venir.

L'intégralité du débat d'orientations budgétaires est disponible sur le site Internet de la Ville dans la rubrique situation financière de la commune.

**34 votants – Vote à la Majorité
31 Pour –3 Abstentions (M. DENY,
Mme CALISIR, M. CHLEQ)
PREND ACTE**

17- FINANCES

Le Conseil Municipal a accordé une garantie d'emprunt à la SA OSICA pour la construction d'un programme de 38 logements situés 280, avenue Aristide-Briand. Six emprunts ont dû être souscrits pour un montant global de 4.219.724 €. En contrepartie de la garantie d'emprunt, la Ville bénéficiera de 8 logements réservés au titre du contingent municipal.

34 votants – Vote à l'Unanimité

18- FINANCES

Le Conseil Municipal a accordé une garantie d'emprunt au CIL-SA HLM pour l'acquisition et l'amélioration de 7 logements collectifs situés allée Paul-Lafargue. Pour réaliser cette opération, le bailleur social a souscrit cinq emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 358.408 €.

34 votants – Vote à l'Unanimité

19- URBANISME

Le Conseil Municipal a approuvé l'instauration d'un périmètre de sauvegarde pour l'application du Droit de Préemption Urbain sur les fonds artisanaux, fonds de commerce et baux commerciaux.

Le périmètre concerné comprend les 3 pôles de centralité de commerce de proximité sur les secteurs dits de « La Fourche », « La Basoche » et « Chanzy-Victor-Hugo ». Voir article en page 8.

**34 votants – Vote à la Majorité
31 Pour –3 Abstentions (M. DENY,
Mme CALISIR, M. CHLEQ)**

23- SUBVENTIONS

La Ville sollicite une demande de subventions auprès de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local dans le cadre du projet de remplacement des menuiseries extérieures de l'école Robillard. Le montant total de l'investissement s'élève

à 99.768€ TTC et la demande de subvention est de 66.532€ HT.

34 votants – Vote à l'Unanimité

24- SUBVENTIONS

Dans le cadre de la mise en accessibilité de certains bâtiments communaux, la Ville a demandé à l'Etat l'obtention d'une subvention au titre de l'investissement public local. L'investissement global s'élève à 676.269,60€ et la demande de subvention à 450.846,40 € HT.

34 votants – Vote à l'Unanimité

> Conseil Municipal du lundi 3 avril 2017

Le vote du budget s'est déroulé le lundi 3 avril 2017. Vous découvrirez la présentation du budget dans le dossier spécial pages 10, 11, 12, 13. Nous vous rappelons que toutes les séances du Conseil Municipal sont ouvertes au public.



Prochain Conseil Municipal le lundi 15 mai 2017

à 20h salle des mariages

L'intégralité des délibérations

est consultable sur le site de la Ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr



Disparition

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Georges Bouscarat, ancien Adjoint au Maire. Une minute de silence a été observée à sa mémoire, lors du Conseil Municipal du 27 février 2017.

« Résidant aux Pavillons-sous-Bois depuis sa naissance en 1933, avec ses grands parents paternels et maternels, Georges Bouscarat a, sous le mandat de Serge Cantoni, été Adjoint au Maire délégué aux travaux.

Il a exercé la profession de chef de publicité dans une agence de publicité professionnelle jusqu'en 1993.

Retraité actif, il a aussi fait pendant plusieurs années du bénévolat. Après avoir suivi des cours de dessin, il a réalisé pour ses proches des tableaux. Voyages, musées, pièces de théâtre étaient ses plaisirs, avant d'être emporté par la maladie le 11 février 2017. Il a laissé auprès de ses proches, amis et relations, estime et affection ».

Nous présentons à sa famille et à ses amis nos sincères condoléances. •



Georges Bouscarat

Commémorations

Le 27 janvier 2017, des représentants du Conseil Municipal ont commémoré la journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité ainsi que le 72^{ème} anniversaire de la libération d'Auschwitz à l'ancienne gare de déportation à Bobigny.

La journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, associée au 55^{ème} anniversaire



de la fin de la guerre d'Algérie ont été commémorés le dimanche 19 mars 2017. Le matin, la cérémonie s'est déroulée à l'ancien cimetière des Pavillons-sous-Bois et a réuni les élus et les représentants d'associations d'anciens combattants. L'après-midi, un second recueillement a été organisé à Bobigny,

au mémorial départemental AFN 1952-1962. Présidé par le Préfet de la Seine-Saint-Denis, il réunissait des membres du Conseil Municipal, des représentants du Souvenir Français ainsi qu'un porte drapeau Pavillonnais •

Cérémonie des médailles d'honneur du travail

En présence de l'association départementale des Médailleurs du travail, Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire et Conseillère Départementale, entourée des élus du Conseil Municipal, a remis aux médaillés leurs diplômes, lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 11 mars 2017.



MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

La médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté de services des salariés. Elle est attribuée à la demande du salarié qui doit déposer un dossier. Le salarié doit remplir un formulaire* et y joindre les documents suivants, avant de les transmettre à la Préfecture :

- certificats de travail et attestation récente du dernier employeur ;
- carte d'identité ;
- photocopie du livret militaire ;
- relevé des rentes pour les mutilés de guerre.

*Formulaire de demande de médaille d'honneur du travail (cerfa n° 11796*01) : www.service-public.fr

MÉDAILLÉS D'ARGENT, 20 ANNÉES DE TRAVAIL

- Rita BARSAMYAN
- Virginie BENNEDJIMA
- Françoise BERTRAND
- Serge BURGAUD
- Nicolas HARDY
- Béatrice LESPINGAL
- Olivier LUSPOT
- Sébastien MASSON
- Virginie PEROUMAL
- Valérie SIMON
- Kim Hour SRON

MÉDAILLÉS DE VERMEIL, 30 ANNÉES DE TRAVAIL

- Françoise BERTRAND
- Laurent HEBERT
- Annie ROIG
- Kim Hour SRON

MÉDAILLÉS D'OR, 35 ANNÉES DE TRAVAIL

- Françoise BERTRAND
- Liliane LAURIER

MÉDAILLÉS GRAND OR, 40 ANNÉES DE TRAVAIL

- Philippe CANON
- Maria DE CECCO
- Eric DENIS
- Claudine GASSION
- Véronique GUILLOUET
- Catherine LHEUREUX JOSIEN



Soirée des mérites sportifs

Tous les deux ans, la ville des Pavillons-sous-Bois récompense le monde sportif. Cette année, 15 personnes ou équipes, ont reçu un trophée le 28 février 2017, à la Salle Mozart de l'Espace des Arts, pour honorer leurs résultats sportifs ou les remercier de leur investissement au service des associations sportives en tant que bénévoles. Philippe Dallier, Sénateur-Maire, et Sophie Dubosc, Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Jeunesse, leur ont témoigné leur reconnaissance par la remise d'un trophée.



Mayane AOUIZERATE,
BCP Badminton



Maité MATAGNE, SEP Judo



Mustapha KRIM, SEP Cyclisme



Rachida OUALIT, SEP Athlétisme



Agnès ROL, Présidente du SEP



Milan NOVAKOVIC, SEP Judo



Xavier MASSON, BCP Badminton



Equipe 1 masculine, SEP Tennis de table

Tony RACON, SEP Basket



Christiane GUINEL, SEP Tennis



Léon SABONDJIAN, SEP Tennis



Michel HARDELIN, SEP Football



Clément CHARRET, BCP Badminton



Equipe féminine, SEP Pétanque

Jean-Pierre RAFFARD, SEP Football



La diversité des publications récentes offre un vaste choix. Alors, enlivrez-vous!

Le Cercle des Lecteurs

> L'Espionne

Paulo Coelho • Editions Flammarion

Traduit du portugais par Françoise Marchand-Sauvagnargues



Paulo Coelho dépeint sous la forme d'un journal intime la vie de Mata Hari (Margaretha Geertruida Zelle de son vrai nom).

Mata Hari raconte les traumatismes de sa vie.

Ainsi, à 18 ans, elle quitte précipitamment son établissement scolaire pour se marier à un homme qui s'avère violent, alcoolique. Elle décrit la naissance de ses enfants, la perte de son fils, nouveau-né, empoisonné. Elle vivra dans un premier temps en Indes Néerlandaises, puis retrouvera sa liberté à Paris. Elle y débute une carrière artistique de danseuse, avec la volonté remarquable de

réussir, de gagner son indépendance, de vivre libre. Elle sera la première danseuse à oser se montrer totalement nue en public, dans les cabarets en 1903. Elle évoque sa rencontre avec Émile Guimet, riche, connaisseur de l'Orient et fondateur du musée du même nom. Mata Hari multipliera les aventures, se fera entretenir. Elle ensorçèle des hommes riches et puissants. Sans preuve tangible, elle sera accusée d'espionnage.

C'est la forme très intimiste, utilisée par Paulo Coelho, qui rend ce livre si intéressant, touchant, et qui lui confère tout son charme. Paulo Coelho imagine avec réalisme les sentiments de Mata Hari, notamment pour sa fille, et son amour pour un très jeune soldat russe. A la fin de sa vie, elle sera soutenue par son avocat, entourée d'une religieuse et d'un aumônier, lors de son incarcération mais elle fera surtout face avec courage à une immense solitude. A travers cette présentation, le lecteur s'attache à cette femme cruellement éprouvée, sensible, qui a su pourtant conserver un grand sang-froid et la tête haute jusqu'au moment ultime, le jour de son exécution.

Rebecca Cohen-Donachie

> Rouge, histoire d'une couleur

Michel Pastoureau

Editions du Seuil - (publication en octobre 2016)

Michel Pastoureau, historien médiéviste, est un spécialiste de la symbolique des couleurs. Il a déjà publié trois ouvrages traitant de l'histoire sociale et culturelle des couleurs en Europe : Bleu (couleur préférée des Français), Noir, Vert.

Le rouge est la première couleur que l'Homme a su maîtriser; on pense au grand bison rouge peint dans la grotte d'Altamira, 15000 ans avant notre ère. Par sa symbolique, le rouge est doté d'une étrange ambivalence, puisqu'il peut représenter la majesté, la puissance, l'amour et, à l'opposé, la révolution, la violence, l'enfer. Avec beaucoup de sensibilité, l'auteur s'attache également à répertorier l'importance du rouge dans l'histoire de l'art.

Ce beau livre, comportant une très riche iconographie, vient de remporter le Prix Drouot des amateurs du livre d'art, créé en 2015. Le jury, présidé par l'académicien J. Marie Rouart, a été séduit par les qualités de l'ouvrage.

Geneviève Neubig



> La fête de l'insignifiance

Milan Kundera • Editions Gallimard

Une fois n'est pas coutume : je choisis un écrivain illustre, qui porte sur la vie un regard de philosophe. Ecrivain français d'origine tchèque, Kundera a été plusieurs fois cité sur les listes du Prix Nobel de littérature.

Le titre de ce roman semble déjà inviter le futur lecteur à une réflexion qui bouscule les habitudes. Les sept chapitres sont découpés en petits récits, liés entre eux par le cheminement des personnages principaux. Ainsi, on déambule dans les jardins du Luxembourg, on flâne lors de soirées de cocktails mondains, en suivant les questions et les réponses cocasses d'un groupe d'amis. Dès le premier chapitre, Alain « médite sur le nombril », Ardelo s'invente une maladie, Ramon et Charles dissertent sur le rire, tandis que Calibr et Quaquelique font sourire par les références qu'ils suscitent et les curieuses sonorités de leurs noms.

L'anecdote des vingt-quatre perdrix et de Staline, qui débute au chapitre deux, intitulé « le théâtre de marionnettes », participe à la réflexion de Kundera sur le non-sens, le caractère dérisoire des historiettes individuelles, dont se nourrit souvent la grande Histoire, celle qui peut prévaloir à la destinée des Etats.

Ce « drôle de roman », où se reflète notre époque, se lit aisément, rapidement même, mais le ton enjoué de l'auteur fait mouche. Une fois la lecture terminée, on se surprend à relire certains chapitres, pour en déceler la portée, la « substantifique moëlle ».

Adeline Humbert



> Sur les chemins noirs

Sylvain Tesson • Traduction de l'anglais

C'est un livre sur la marche et même sur le pouvoir de guérison de la marche. En effet, le narrateur est tombé d'un toit, alors qu'il était totalement ivre; la suite fut un long séjour à l'hôpital. A sa sortie, avec sa gueule cassée désormais, il décide d'entreprendre un périple, de la frontière italienne aux falaises de Normandie, à pied bien entendu, pour essayer de se rétablir totalement.

C'est aussi un livre contre la mondialisation, l'agriculture industrielle, la civilisation moderne qui détruit l'âme des paysages français, et comme l'auteur ne manque pas d'humour, il prend les chemins indiqués sur une carte, établie à la demande d'un ministère, où sont recensés tous les endroits les plus arriérés du pays, les chemins noirs, qui sont, pour lui, les plus magnifiques et les plus poétiques qui soient.

Il y a un gentil anarchisme dans ce livre mais beaucoup de sensibilité également et le goût de l'authentique. Comme pour tout promeneur, plutôt solitaire, quoique rejoint parfois par quelques amis ou même sa sœur, c'est aussi une marche intérieure, à la recherche de ses chemins noirs personnels, de la face sombre de son âme. Le désespoir devant la vie, devant ce monde inhumain le submergera-t-il ? Vers quel avenir vont les hommes ? Qui peut le dire, qui peut affirmer que la perte de l'humanité est certaine ? L'avenir n'est-il pas toujours obscur et toujours imprévisible ?

Brigitte Slonski



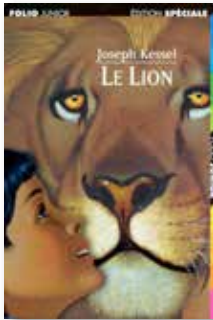
LITTÉRATURE DE JEUNESSE

> LE LION

Joseph Kessel

Collection Folio junior

La réserve d'Ambroseli, au pied du Kilimandjaro prête son cadre envoûtant à ce récit. Le parc est dirigé par John Bullit. Très vite, le narrateur fera la connaissance des autres héros du roman : Sybil Bullit l'épouse et Patricia leur fille de 10 ans. C'est elle qui lui ouvrira l'accès à la savane et à la confiance retrouvée entre les différentes espèces qui se mélangent sans crainte. Seuls les grands fauves se tiennent à l'écart. Puis, elle lui présente King son meilleur ami, un grand lion recueilli à l'âge de 2 jours et qui a grandi avec elle. On y croise différents groupes Africains avec leurs dialectes et leurs coutumes. Le monde de la savane serait-il idéalement parfait ?



En réalité tout y est double. Le narrateur est le catalyseur qui révèle les relations père-fille, père-mère, mère-fille. Les allusions aux Massais,

tribue inquiétante, font peser une menace. Ils installent, près de la réserve, une manyatta, sorte d'abri où des cérémonies rituelles, prélude à l'initiation des jeunes, les moranes, qui pour accéder à la maturité tribale, doivent tuer un lion. On attend et on redoute le dénouement avec angoisse.

Roman d'aventure, d'amour et d'initiation à lire à partir de 12 ans et bien après.

Mireille Guilbert



Infos pratiques

Tarifs 2017 :

> Pour les Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- A partir de dix-huit ans : 3,85 €
- RSA : gratuité sur présentation de justificatif

> Pour les non-Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- A partir de dix-huit ans : 6 €

Bibliothèque municipale
8 allée Robillard
Tél. : 01 48 47 95 54

Les rendez-vous de la Bibliothèque municipale

> Tout en bleu par la compagnie LittleSounds
Samedi 20 mai 2017 à 10h30

pour les 1-3 ans

Un spectacle de jazz pour les tout-petits, qui met en avant la musique et seulement la musique, un spectacle où les petites oreilles sont invitées à entrer dans le monde sonore de Miles Davis.



> Conférence sur Auguste Rodin par Sylvie Testamarck

Samedi 10 juin 2017 à 15h

Adolescents - adultes

Dans le cadre du centenaire de la mort d'Auguste Rodin et de l'exposition qui lui est consacrée au Grand Palais, du 22 mars au 31 juillet 2017, retrouvez Sylvie Testamarck, son humour et sa connaissance inépuisable de l'art et des artistes pour une conférence à la bibliothèque.



ET TOUJOURS

> L'Heure du conte

de Thomas Josse Samedis 22 avril et 13 mai à 16h, dès 5 ans

Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut ! ça va commencer...

« Il est dit qu'un bon conteur doit être capable de répondre à n'importe quelle question par un conte. Je parle, bien sûr, de vraies questions, de celles qui s'obstinent, qui pèsent, et pour lesquelles on espère des réponses pareilles à des fenêtres ouvertes sur un air respirable, sur une lumière nouvelle. »

Henri Gougaud



> Racomptines

Samedis 22 avril, 27 mai et 17 juin à 10h30, pour les 0-3 ans

Chaque mois, les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits, de 0 à 3 ans, autour d'histoires et de chansons. Vous trouverez de nombreux albums adaptés aux plus jeunes, des livres, disques de comptines et pour les adultes un fonds de parentalité.



> Dictée Samedi 6 mai à 15h, dès 11 ans

Venez vous amuser avec des mots étranges, des règles de grammaires tarabiscotées, des accords improbables. Des dictées pour revisiter notre langue et pour découvrir ses subtilités, tout cela dans la bonne humeur.



> Faites vos jeux

Samedi 3 juin à 15h, dès 6 ans

« L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant, mais l'homme qui ne joue pas a perdu l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup. »

Pablo NERUDA





CECAS

Espace des Arts

➤ PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

12^e Edition du Pavillons Jazz Festival

19, 20 et 21 mai 2017

VENDREDI 19 MAI 2017
À 20H30

➤ LUCY DIXON & TRIO

L'artiste Lucy Dixon accompagnée d'un trio issu du jazz manouche conjugue chants, percussions et claquettes des standards des années 30 et 40, de Fats Waller en passant par Fred Astaire.

Lucy Dixon, voix, percussions & claquettes / Samy Daussat, guitare / Sébastien Gastine, contrebasse / David Gastine, guitare.

➤ ROMANE

Les trois périodes de Django Reinhardt entre 1937 et 1953 se succèdent avec trois protagonistes de choix alliant l'acoustique et l'électrique pour un témoignage passionné et saisissant du célèbre musicien.

Romane, guitare / Richard Manetti, guitare / Christophe Cravero, violon / Marc-Michel Lebevillon, contrebasse.



SAMEDI 20 MAI 2017
À 20H30

➤ MICHEL PASTRE QUINTET

Par son swing et ses idées novatrices, l'ambition de Michel Pastre est de rendre un hommage éloquent à son musicien préféré : Charlie Christian.

Michel Pastre, saxophone-ténor / Malo Mazurié, trompette / David Blenkhorn, guitare / Sébastien Girardo, contrebasse / Guillaume Nouaux, batterie.

➤ SARAH MCKENZIE

L'australienne Sarah McKenzie reprend avec grâce et modernité des standards de Cole Porter, Gershwin ou encore Duke Ellington.

Sarah McKenzie, voix-piano / Jo Caleb, guitare / Tom Farmer, basse / Marco Valeri, batterie.



DIMANCHE 21 MAI 2017
À 17H

➤ SEVA SWINGS SINATRA

Stéphane Séva est un véritable crooner qui au travers d'un spectacle inédit vous fera vivre un spectacle rythmique coloré de swing.

Patrick Cabon, piano / Cédric Caillaud, contrebasse / David Grebil, batterie / Frédéric Couderc, saxophone baryton et tenor / Michaël Cheret, saxophone alto / Sylvain Gonthard, trompette / Sébastien Arruti, trombone / Stéphane Séva, chant et washboard.

➤ DANIEL MILLE

Après neuf somptueux albums, il consacre pour la première fois un opus complet à celui qu'il s'interdisait de jouer, l'intouchable Astor Piazzolla. Accompagné de trois violoncelles et d'un contrebassiste, Daniel Mille forme un orchestre qui respire comme un seul homme.

Daniel Mille, accordéon / Grégoire Korniluk 1^{er} violoncelle / Frédéric Deville, 2^{ème} violoncelle / Paul Colomb, 3^{ème} violoncelle / Diégo Imbert, contrebasse.



Placement assis numéroté Formule Cabaret

➤ JOUR 1 : 27€ (tout public) 22€ (carte fidélité)
10€ (-18 ans, étudiants)

➤ JOUR 2 et 3 : 29€ (tout public) 24€ (carte fidélité)
10€ (-18 ans, étudiants)

SPECTACLES

➤ RAY CHARLES TRIBUTE

Par Uros Perry Peric & The Pearlettes



Pianiste et chanteur originaire de Slovénie, Uros Perry Peric décide, en 2004 après la mort de Ray Charles, de poursuivre sa carrière en rendant hommage à son idole. Après plus de 300 concerts en son honneur dans 17 pays, l'incroyable mimétisme vocal et la présence dégagée par l'artiste sur scène ont fait dire à la propre fille de Ray Charles : « *Mon père serait fier s'il pouvait entendre Perry* ». Huit musiciens hors pair accompagneront ce chanteur à la voix envoûtante pour un concert aux accents jazz où résonneront *Georgia in my mind*, *Unchain my heart* ou encore le sublime *Eleanor Rigby*...

Samedi 22 avril 2017 à 20h30

Placement assis numéroté 29 € (tout public),
24 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

➤ TAL Dimanche 30 avril 2017 à 18h

RETRANSMISSIONS

➤ LA PIE VOLEUSE (La Gazza Ladra)

Gioachino Rossini • Scala de Milan

Ninetta est une servante dont le père est soldat dans l'armée. Son maître, Fabrizio, a un fils nommé Giannetto qui, lui aussi, est soldat. Ninetta est ravie puisque Fabrizio, à l'arrivée de son fils, la lui donnera en mariage. La réjouissance se transforme en tragédie lorsque l'on découvre qu'une cuillère avec les initiales de Fabrizio a été volée et que Ninetta est immédiatement accusée.

Mardi 18 avril 2017 à 20h

➤ DON CARLO

Guiseppe Verdi • Opéra de Florence

Don Carlo, prince héritier du trône d'Espagne et Elisabeth de Valois se sont aimés dès le premier regard. Mais cet amour est impossible car Philippe II, roi d'Espagne et père de Carlo, a jeté son dévolu sur Elisabeth et l'épouse...

Chef d'orchestre, **Zubin Mehta** / Metteur en scène, **Giancarlo Del Monaco** / Avec **Fabio Sartori, Julianna Di Giacomo, Dmitry Beloselskiy, Massimo Cavalletti**.

Vendredi 5 mai 2017 à 20h



Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Retrouvez l'intégralité du programme
du cinéma sur le site internet

www.espace-des-arts.fr

➤ PRISMATIK

La compagnie 6TD originaire d'Aulnay-sous-Bois transporte le spectateur aux travers de différents tableaux qui évoquent à la fois l'unité, la performance, la recherche, la créativité, la transmission, l'esthétisme, l'émotion ... Des funambules généreux, une rythmique travaillée, un sens de la précision, une chorégraphie accessible, un moment suspendu qu'il ne faudra pas rater à l'Espace des Arts !

Soutiens & coproductions : Centre de Danse du Galion (Aulnay-sous-Bois) / Conservatoire à Rayonnement départemental (Aulnay-sous-Bois) / Espace Jean-Roger Caussimon (Tremblay-en-France)

Vendredi 9 juin 2017 à 20h30

Placement libre assis

20 € (tout public), 15 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)



EXPOSITIONS

➤ SOAP

La mémoire, la nostalgie, les histoires de famille qui nous habitent, nous hantent, nous font rire ou rêver, s'immiscent dans tout le travail de cet artiste graphique et bricoleuse de souvenirs ! Mémé est dans sa tête, ses photos et ses installations esthétiques. Et c'est autour d'elle, ce personnage si fort, empreint de sa vie et icône de sa création qu'elle va vous surprendre lors de son exposition labyrinthique, personnelle et universelle !

Du 6 au 21 mai 2017

Vernissage le 5 mai 2017 à partir de 19h



➤ ALEXIS JACQUIN

Street art

Ce jeune artiste indépendant, passionné de street art, s'inspire de la vie courante et de la culture africaine. Les couleurs, peu présentes dans notre société, se retrouvent dans ses compositions techniques qui invitent au voyage. Son exposition sera l'occasion de vous présenter une série de ses œuvres créées à base de formes peu figuratives.

Du 27 mai au 11 juin 2017

Vernissage le 26 mai 2017 à partir de 19h



Conservatoire Hector Berlioz

MANIFESTATIONS



> SOUNDPAINTING

Cette année encore, à l'initiative de Bernard Michel, professeur de guitares, au conservatoire Hector Berlioz, les villes des Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan et Villemomble vont se rencontrer pour conjuguer autour d'un même projet.

L'ensemble Brouhaha, composé des classes de danse et de certaines classes instrumentales, présentera un spectacle autour du Soundpainting, avec pour thème fédérateur Le Printemps.

Samedi 17 juin
Auditorium Hector Berlioz à 20h30

A ces différents acteurs artistiques viendront s'ajouter deux classes de CE2 de l'école Jules Verne. Ces élèves, initiés au Soundpainting par Isabel Lopes, musicienne intervenante dans les écoles primaires des Pavillons-sous-Bois, auront pour la première fois la chance de se produire sur la scène de l'auditorium, entourés de professionnels et soutenus par leurs enseignantes.

Une belle idée de projet qui permet de faire découvrir aux enfants cette discipline contemporaine basée sur le langage des gestes mais qui souligne également l'intérêt de créer des liens entre le monde culturel et l'enseignement scolaire.

LES GALAS DE DANSE

Comme chaque année, les élèves de danse classique et contemporaine ont préparé pendant de nombreuses semaines leur spectacle de fin d'année. De la moyenne section maternelle au 3^{ème} cycle, tous les niveaux d'apprentissage seront représentés.

Le Conservatoire Hector Berlioz organise au CECAS-Espace des Arts deux galas de danse qui mettent en avant le travail effectué par ces jeunes danseurs et danseuses au cours de l'année scolaire.

Quatre enseignantes, Murielle Martinghi, Vicky Gaspar (danse contemporaine), Marielle Polesel, Katya Zavatta (danse classique) réalisent mises en scène et chorégraphies assistées de leurs accompagnateurs David Gore aux percussions, Alexandre Milovanovic, Jin-Joo Lee et Ilina Chichkova au piano et bien sûr, servies par de magnifiques costumes réalisés par Charlotte Dugauquier. Ballets classiques, contemporains seront enchaînés pour le plus grand bonheur du public.

> LE PREMIER GALA (Tous niveaux mélangés)

Dimanche 18 juin à 14h30 — Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts



> LE SECOND GALA (Tous niveaux mélangés)

Samedi 24 juin à 18h — Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts



Formations au Conservatoire

PRÉINSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

Dès le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire sera ouvert aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves

Vous pouvez aussi vous préinscrire en ligne sur le site de la ville des Pavillons-sous-Bois :
<http://www.les-pavillons-sous-bois.fr>
Rubrique :
Culture, associations & sports
Inscription ou réinscription



L'ART DRAMATIQUE

Cycle 1 (enfant) : 9 – 12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13 – 18 ans

LA DANSE

> LA DANSE CLASSIQUE ET LA DANSE CONTEMPORAINE

Éveil : dès la moyenne section maternelle
Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP.



LA MUSIQUE

> LA FORMATION MUSICALE

Éveil : dès la moyenne section maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP.

> LES PRATIQUES INDIVIDUELLES

Éveil : dès l'entrée en CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 9 ans)

Musiques amplifiées : guitare électrique (dès 9 ans), guitare basse, guitare jazz

Percussions : batterie, percussion

Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, sax horn

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque,

Voix : chant lyrique, chant musiques amplifiées

MAO (Musique Assistée par Ordinateur)



> LES PRATIQUES COLLECTIVES

Chorales, Maîtrise, Chœur adulte, Ars lyrica

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles

Soundpainting – musique instantanée (pour les instrumentistes dès l'entrée en 1^{er} cycle 1^{ère} année)

FM et créativité

Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfant et adulte)

Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre.

LES ADULTES

> LES PRATIQUES COLLECTIVES

Ars lyrica, chœur adulte, atelier jazz, danse.

> LES PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES MUSICALES

Formation musicale, instrument.



Infos pratiques

Conservatoire Hector Berlioz

77-79 allée Danielle-Casanova Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr

Brocantes dimanche 4 et lundi 5 juin 2017

Deux brocantes sont organisées par les associations de commerçants :

- Dimanche 4 juin 2017 : place de la Basoche et rues adjacentes
- Lundi 5 juin 2017 : avenue de Chanzy

> Brocante de la Basoche : Dimanche 4 juin 2017

Comment s'inscrire :

Bulletin d'inscription disponible

- > En téléchargement sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr
- > chez les commerçants adhérents
- > à l'accueil de l'Hôtel de ville

Modalités d'inscriptions :

Bulletin à retourner, accompagné du règlement et des documents demandés, **avant le vendredi 12 mai 2015**, à l'accueil de l'Hôtel de ville des Pavillons-sous-Bois. (les demandes sont regroupées et transmises ensuite à l'association des commerçants Mairie-Basoche)



 **Tarif :** 20 € les deux mètres.
Date limite d'inscriptions : avant le vendredi 12 mai 2017.

> Brocante, vide-grenier, Chanzy : Lundi 5 juin 2017

Comment s'inscrire :

Bulletin d'inscription disponible

- > En téléchargement sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr ou www.egs-sa.com
- > chez les commerçants adhérents
- > à l'accueil de l'Hôtel de ville

Modalités d'inscriptions :

Bulletin à retourner, accompagné du règlement et des documents demandés, **avant le lundi 22 mai 2017** à la **Société EGS** Service brocante des Pavillons-sous-Bois 33 ter, rue Lécuyer 93400 SAINT-OUEN

 **Tarif :** 12 € le mètre linéaire - minimum 2 mètres - par module de 2 mètres.
Date limite d'inscriptions : avant le 22 mai 2017.



ARPADA

> Surdit 

L'Association R gionale des Parents et Amis de D ficients Auditifs de l'Ille-de-France est ouverte   tout ceux qui vivent la surdit  au quotidien, quelle qu'en soit la gravit . Les parents et leur entourage, les enfants jeunes et adultes sourds, chacun peut s'informer sur ce handicap aupr s de l'association et de ses partenaires professionnels.

Une  quipe de b n voles est pr sente pour r pondre aux questions et  tre   l' coute des besoins : informations g n rales, scolarisation, d marches, rencontres de parents et d'enfants,  changes, groupes de parole, loisirs, culture etc •



D sormais, cette association dispose d'un contact aux Pavillons-sous-Bois :
Agn s Mac  :
01 48 48 99 37
ARPADA : 01 43 57 65 70
Info@arpada-idf.org
www.arpada-idf.org



Conf rence

L'AFAP (l'Association Franco-Allemande des Pavillons) a organis  le lundi 13 mars une conf rence sur l'abb  Stock. Madame Marie-Jos e Robert, membre de l'association « les amis de Franz Stock » est venue nous parler d'un homme exceptionnel.

Ce pr tre allemand, aum nier des prisons de Paris pendant l'Occupation a, en effet, permis   de nombreux r sistants incarc r s de garder le contact avec leurs familles, parfois au risque de sa propre s curit  et il a accompagn  nombre de ces hommes et de ces

femmes, dont un des plus c l bres est Honor  d'Estienne d'Orves, jusqu'  leur ex cution avec un d vouement admirable.

Cette soir e a  t  remarquable gr ce   la passion de Madame Robert pour son sujet. Il n'est pas inutile de se souvenir qu'il existe, au milieu m me de la barbarie, des hommes au c ur pur qui redonnent foi en l'humanit . Franz Stock a  t  sans conteste un pr curseur de l'amiti  franco-allemande et de l'id e europ enne •



Biblioth que sonore : **donnez votre voix**

Vous souhaitez vous rendre utile : l'association des Donneurs de voix permet aux personnes emp ch es de lire, d'avoir acc s   la lecture : chez vous, devant votre ordinateur, muni d'un micro-casque, vous lisez des ouvrages que vous choisissez, ou que vous prenez   la biblioth que sonore d'Aulnay-sous-Bois. Vous les enregistrez sur une cl  USB que vous remettez ou envoyez aux b n voles qui les transf rent sur CD afin que les livres soient accessibles aux audio-lecteurs comme dans toute biblioth que.

Une formation est pr vue pour chaque personne int ress e :

- > R ception dans les locaux de la biblioth que par un responsable qui vous pr sente les activit s (environ une heure).
- > Stage dans les locaux le jour de votre convenance (deux heures).
- > Enregistrement chez vous d'un essai de dix minutes.

Vous pouvez ensuite commencer votre activit  de donneur de voix   votre domicile,   votre rythme.

Pour que les donneurs de voix communiquent entre eux, des r unions sont r guli rement organis es dans les locaux de l'association •



Contact au 01 48 69 69 68
1, rue Contensin – Aulnay-sous-Bois
Visitez le compte FACEBOOK biblioth que sonore Aulnay-sous-Bois • Site Internet : www.bsaulnay.fr



Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture



> **Vendredis découvertes
Public adulte
Vendredis 21 avril et 19 mai
2017
APJC, Le Bar'Ouf**

Le club Passions Créatives vous propose pendant toute une journée de venir vous essayer aux loisirs créatifs ! Avec évidemment, la convivialité d'un repas participatif le midi !

Vendredi 21 avril 2017 :

fabrication de bijoux

Vendredi 19 mai 2017 :

scrapbooking.

- Tarifs 3 € la demi-journée (9h30 - 12h)

- 5 € la journée complète (9h30 - 16h30).

> **16^{ème} salon de printemps
Tout public
Du 22 au 29 avril 2017
Galerie Jean-Baptiste Claudot
de l'Espace des Arts**

Découvrez la richesse et la diversité des œuvres réalisées par les artistes des ateliers dessin-peinture de l'APJC (enfants/ados/adultes).

> **CAF'CONC'
Adolescents / adultes
Samedi 22 avril 2017 à 20h30
APJC, Le Bar'Ouf**

Pour son deuxième concert de l'année, le groupe PatanXa aspire à mettre en commun ses influences rock, jazz, funk et latino au profit de compositions originales chantées en Français, aux teintes chaudes et contrastées. Il en ressort une musique énergique, vivante et festive, une sonorité unique que l'on peut qualifier de Groove Color.

**Samedi 6 mai 2017 à 20h30
APJC, Le Bar'Ouf**

Venez découvrir le groupe MB Trio qui se produit pour la première fois sur notre scène ! Son style traditionnel urbain vous fera voyager jusqu'aux plaines du sud.

- Entrée libre (bar sur place).

> **Pour une accessibilité
sans handicap
Tout public
Du 2 au 6 mai 2017 - APJC**

Sous la forme d'une campagne d'affichage, l'exposition s'articule autour de quatre axes : le handicap moteur, le handicap auditif, le handicap visuel, le handicap mental. Elle évoque aussi les domaines où l'accessibilité demeure une priorité : cadre bâti, voirie, culture, sport et loisirs, nouvelles technologies.

> **Club escapades
et découvertes
Le club escapades et découvertes propose prochainement des visites :**

- Quartier de Bercy, le jeudi 4 mai 2017
- Bords de Marne, le jeudi 1^{er} juin 2017.

> **Quartier des jeux
Tout public
Samedis 13 mai et 10 juin 2017
à 14h - APJC, Bar'Ouf**



Vous êtes joueur ou avez simplement l'envie de découvrir de nouveaux jeux de société ? Seul(e), en famille ou entre amis, vous pourrez pratiquer vos jeux favoris et découvrir les dernières nouveautés. Un espace dédié accueillera les plus petits.

- Entrée libre.

> **Atelier nutrition :
café-débat
Public seniors
Samedi 20 mai 2017 à 10h30
APJC, Bar'Ouf**

Pour cet atelier, nous vous proposons un café-débat lors duquel vous pourrez, accom-

pagné(e)s d'une nutritionniste, découvrir comment mieux choisir des aliments adaptés à travers leur composition, leurs effets sur la santé, les recommandations nutritionnelles et les besoins énergétiques.

- Entrée libre / Nombre de places limité, inscription préalable conseillée.



> **Scène ouverte
Tout public
Samedi 20 mai 2017 à 17h
APJC, Bar'Ouf**

Les scènes ouvertes s'inscrivent dorénavant dans le paysage culturel pavillonnais et plusieurs artistes ont pu vous surprendre ou vous émuir à travers leurs prestations.

Si vous souhaitez partager votre art (stand up, chant, danse, slam, etc.), vous disposerez d'environ 5 à 10 minutes sur scène pour une belle histoire entre vous et le public. Et pour la technique, pas de panique : l'APJC assure la régie !

- Entrée libre (bar sur place).

> **Gala
Tout public
Samedi 3 juin 2017
Salle Philippe Noiret de
l'Espace des Arts
Gala enfants à 15h et Gala
ados/adultes à 20h30**

Dans le cadre des festivités liées à son cinquantenaire, l'APJC vous propose de découvrir son spectacle de fin de saison qui, pour l'occasion, aura pour thème « La cérémonie d'Oscar : l'APJC fait son Cinéma ! », avec au pro-

gramme du chant, de la danse et de la comédie.

Ce spectacle vous permettra de découvrir également les nombreuses activités menées habituellement à l'APJC !

- Tarifs Gala enfants 1 € / Gala Ados-Adultes 2 €

> **Cocktail anniversaire
50 ans**

Nous avons été près de 250 personnes à nous réunir le 7 mars dernier pour célébrer les 50 ans de l'APJC, adhérents, habitants, partenaires, bénévoles et salariés, manifestant le dynamisme qui nous habite et notre engagement dans l'action de notre association !

À cette occasion, Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire, et Conseillère Départementale, Carole Sprang, Présidente de la fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture en Ile-de-France et Céline Heitzmann, représentant la fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis, ont été présents aux côtés de Bernard Dartus, co-fondateur de l'association et Katherine Sanvert, actuelle Présidente de l'APJC.

Une belle aventure à poursuivre pour les 50 prochaines années !



 **Renseignements
et inscriptions
Tél. : 01 48 02 07 79
23 allée Etienne-Dolet
Les Pavillons-sous-Bois
Site Web :
www.apjc.org
Courriel :
infos@apjc.org**



Dîner dansant et **festival folklorique**

Au programme, le samedi 13 mai, une soirée organisée par l'association CASA de Tràs-os-Montés, animée par Laurence accompagnée de groupes Folkloriques et des élèves de l'école de musique. Un dîner sera proposé au tarif de 20 € et 12 € pour les enfants de 6 à 12 ans, (gratuit pour les moins de 6 ans).

Au menu* : Feijoada a Transmontana (cassoulet à la portugaise) accompagné d'une entrée et d'un dessert •

*Boissons comprises pendant le repas.

Réservations obligatoires (avant le 10 mai) au :
07 81 08 40 20



> Festival Folklorique

Dimanche 28 mai 2017, à partir de 12h, parvis de l'Hôtel de ville, 7 groupes folkloriques portugais seront présents. Entrée libre, déjeuner possible sur place •

Pour se sentir vivant, il faut rencontrer le regard de l'autre et être écouté

ASP Fondatrice recherche des bénévoles pour apporter une écoute et une présence aux personnes malades, à leur famille et leurs proches.



accompagnement développement des soins palliatifs

Cette association accompagne en Ile-de-France, au sein des hôpitaux, des EHPAD, à domicile et se mobilise pour faire la promotion des soins palliatifs. En urgence, face à une augmentation des demandes, ASP Fondatrice souhaite développer et renforcer toutes ses équipes en particulier celles de l'EHPAD Arthur Groussier de Bondy et de l'hôpital les Ormes de Montfermeil.

Vous êtes concernés par le droit des malades, vous avez une disponibilité de 4 heures par semaine et vous souhaitez participer à cette action citoyenne, venez nous rejoindre, nous vous proposons une formation et un soutien •



> Accompagnement Scolaire

L'association a pour but premier l'accompagnement scolaire ce qui signifie aider les enfants et les adolescents à faire leurs devoirs et leçons les lundis, mardis, jeudis et vendredis après leurs journées d'école.

Pour mener à bien ses missions, l'ASP a toujours besoin de personnes ayant un peu de temps à leur consacrer.

L'encadrement actuel ne permet pas d'accepter les demandes d'inscriptions, par manque de moyens humains.

Pendant les vacances scolaires, des sorties sont organisées pour valoriser l'assiduité et stimuler la motivation « des jeunes ».

Lors des dernières vacances, diverses sorties ont été programmées dont la visite du quartier Latin à Paris. Le but est de leur faire découvrir des quartiers atypiques et développer leurs connaissances par un enrichissement culturel •



Contactez-nous au : 01 53 42 31 33
ou par mail : benevolat@aspfondatrice.org
Toutes les actualités sont sur www.aspfondatrice.org



Si vous souhaitez
aider, contactez
Audrey la Directrice :
06 24 74 68 86

Cercle Philatélique et Cartophile

Georges Guynemer, Héros légendaire de l'aviation

Il y a 100 ans disparaissait Georges Guynemer. Né à Paris le 24 décembre 1894, Georges Guynemer s'engage en tant que volontaire à l'âge de 20 ans. Jusqu'à sa mort, il multipliera les combats, les victoires, les coups d'audaces et les médailles : 53 victoires de 1915 à 1917. En 27 mois de combats, il totalisera 755 heures de vol. Son double engagement, avec l'aviation et son pays, fait de lui l'un des héros les plus attachants de l'histoire de l'aéronautique française qui lui vaudra le surnom « **d'as des as** ».

Les premières années de Georges Guynemer se passent au château de Garcelles, près de Caen, avec un père qui réalise une carrière d'officier avant de se consacrer entièrement à sa passion pour l'histoire.

En août 1914, sa décision est prise : il veut s'engager. Mais, à cause de sa santé fragile, il est refusé deux fois, malgré l'intervention de son père, il décide alors d'entrer à l'École de Pau.

Bientôt, il vole au sein de l'Escadrille des Cigognes, cet emblème qui semait la terreur dans les lignes ennemies, où il fait son entrée en juin 1915, en tant que caporal. Il vient souvent saluer sa famille à sa façon, en passant en rase-mottes près de la maison de Compiègne.

Georges Guynemer poursuit sa brillante carrière, devient un familier du roi d'Espagne, Alphonse XIII, qui lui offre une Hispano Suiza. Il accumule les décorations qu'il appelle en riant sa « batterie de cuisine ».

Le 11 septembre 1917, à 8h25, il fait beau, les deux avions de Bozon et Guynemer décollent ensemble. C'est Guynemer qui, comme à son habitude, repère le premier « coucou » biplace ennemi, il fonce sur lui avec son Spad suivi par Bozon, lorsque surgissent huit monoplaces allemands, Bozon décide alors de détourner les nouveaux arrivants afin de laisser Guynemer venir à bout du biplace. Les monoplaces se dirigent très vite



vers l'autre combat. Bozon multiplie les tours dans le ciel, en vain, « plus d'Allemands, plus de Français, ni dans le ciel, ni vers le sol ». Il en conclut que Guynemer est reparti sur une autre cible ou, à cours de carburant, est retourné à la base.



Georges Guynemer ne réapparaîtra pas. Il avait 23 ans, Georges Guynemer restera dans toutes les mémoires, notamment celle de Saint-Exupéry qui lui vouera, toute sa vie, une profonde admiration.

De tous les avions du Musée de l'Air et de l'Espace, le Spad VII « le Vieux Charles » de Guynemer demeure le plus précieux. Plus qu'un appareil, il rappelle le souvenir du héros, et à lui seul, symbolise la lutte de milliers de jeunes, prêts à se sacrifier en combat aérien pour leur Patrie. S'il existe actuellement encore quelques avions d'As de la Première Guerre Mondiale, aucun n'a conservé sa toile d'origine et n'a fait l'objet d'une restauration aussi minutieuse •



Renseignements :
Tél. : 01 48 48 37 44

Club Yvonne de Gaulle

- **Vendredi 21, samedi 22, lundi 24 avril** Salon du Flipper
- **Mardi 25 avril** : École Hôtelière
- **Mardi 2 mai** : Goûter au Club
- **Jeudi 4 mai** : Bowling
- **Jeudi 11 mai** : Cueillette de Rutel
- **Vendredi 12 mai** : Exposition bijoux-perles
- **Vendredi 12 mai** : Assemblée générale
- **Dimanche 14 mai** : Théâtre des deux Anes
- **Lundi 15 mai** : Tournoi de belote
- **Jeudi 18 mai** : Esthétique
- **Vendredi 19 mai** : Après-midi Conte Barbe Bleue
- **Lundi 22 mai** : Expo/vente fleurs de printemps
- **Mercredi 31 mai** : Super Loto
- **Lundi 5 juin** : Train restaurant de la Vallée de l'Eure
- **Jeudi 8 juin** : Bowling
- **Mardi 13 juin** : Déjeuner Plancha au Club.



Club Yvonne de Gaulle
39 allée J.B. Clément
Tél. : 01 48 48 25 02

➤ Artistica 2017

C'est un rendez-vous annuel qui a pour but de mettre en avant la création amateur des Pavillonnais. 90 tableaux ont ainsi pu être exposés et chacun a pu apprécier la créativité des artistes. Un grand merci à tous nos talents, encadrés par Dann Levasseur : Line Bonneville, Françoise Gaudeau, Claudine Horin, Monique Pomarat, Wester Hélène, Jacky Riccioz, Abdelaziz Naamani, Louis Tourdot. Cours gratuits tous les mercredis à 14h au club.

SEP CYCLISME

Stade de l'Est team cycliste

L'hiver touche à sa fin et c'est le retour tant attendu des courses pour les Stadistes de l'Est Pavillonnais ! La plupart des compétiteurs se sont préparés d'arrache-pied durant l'intersaison pour être en forme début mars, qui signe la reprise des courses cyclistes. Le beau temps n'était hélas pas au rendez-vous pour le premier week-end de compétition le 4 mars, et c'est sous une pluie fine et dans une atmosphère bien froide que certains ont pris le départ d'une course FFC, sur le circuit de Satory, à proximité de Versailles. Philippe Clavier a débloqué le compteur des podiums en arrachant au sprint une belle 3^{ème} place ! Les conditions dantesques du lendemain n'ont pas permis au reste de la



troupe de prendre part aux courses Ufolep du calendrier en Ile-de-France, annulées pour cause de grand vent !

Ce n'est que partie remise ! Les coureurs se rattraperont tout au long de la saison et auront à cœur de faire briller les nouvelles couleurs du club !

Ces nouvelles tenues sont également fièrement portées par les jeunes stadistes, toujours assidus à leur entraînement de VTT le mercredi après-midi.

En attendant le printemps, c'est en terre ardéchoise que les cyclistes iront chercher le soleil à l'occasion d'un stage de vélo la première semaine d'avril. Nul doute qu'ils en reviendront en forme et motivés pour poursuivre la saison 2017 qui durera jusqu'au mois d'octobre ! •



Pour suivre les résultats du Club, rendez-vous sur le site Internet : www.teamcyclistesep.fr



SEP BADMINTON

Le Badminton aux Pavillons-sous-Bois

Fin février, les aigles du club de Badminton des Pavillons-sous-Bois accueillent pour la première fois un TNT (Tournoi du Neuf Trois) au Gymnase Lino Ventura. Plus de 100 joueurs étaient présents, benjamins, minimes, cadets et juniors.

L'école des jeunes a représenté dignement le BCP 93 (Badminton Club Pavillonnais) : Valentin Berger a réussi à atteindre les quarts de finale des minimes A tandis que Wylohn Tribout, pour sa première participation, a empoché une médaille de bronze chez les cadets C.

Les jumeaux Bastien et Baptiste Charret ont éliminé brillamment tous leurs adversaires pour se retrouver en finale des benjamins A. L'or revient à Bastien et l'argent à Baptiste.

Mention spéciale également aux féminines avec Yona Dahan qui a joué une demi-finale 100% pavillonnaise, mais qui a laissé Estelle Manov jouer la finale des cadets. Elle a fini par s'incliner sans démeriter.

Mayane Aouizerate après un beau parcours, a dû laisser la victoire à son adversaire en finale des benjamins et a remporté l'argent.

Joueurs et parents visiteurs ont félicité les membres de la section pour l'organisation, la qualité du gymnase et la convivialité. Un grand merci à Pascal Charret qui a fortement contribué à cette réussite.

Remerciement également aux parents bénévoles qui ont fait de ce tournoi aux Pavillons-sous-Bois une référence.

Rendez-vous l'année prochaine !
Bravo les aiglons!!!



Valentin BERGER



Bastien et Baptiste



Yona DAHAN, Mayane AOUIZERATE,
Estelle MANOV



Parcours du cœur, **dimanche 19 mars 2017**

*J'aime mon cœur,
j'en prends soin.*

Fédération Française de Cardiologie
1^{ère} association de lutte contre les maladies cardio-vasculaires

C'est devenu un rendez-vous régulier, chaque année, la Ville s'associe à la Fédération Française de Cardiologie pour organiser le Parcours du cœur sur le stade Léo Lagrange.

Cette opération de prévention-santé a pour but de faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque. Le service des Sports de la Ville avait donc organisé des animations autour de ces différents thèmes.



SEP JUDO

Le SEP Judo enseigne le judo mais pas uniquement ...

Soucieux d'être ouvert à tous, le club propose des cours de self-défense tous les lundis soirs de 19h à 20h.

Ces cours sont dispensés par Alexandre Momcilovic, Champion de France 2011 de Jujitsu Combat.

Alexandre est également enseignant des Activités Physiques et Sportives et habilité à l'instruction de la self-défense. Plusieurs thèmes sont abordés pendant ces cours, comme par exemple :

- La gestion du stress et du comportement à adopter face à l'agression.
- Différentes techniques simples et efficaces pour se dégager d'une situation hostile pour l'intégrité physique ainsi que des techniques de riposte.
- Le cadre pénal.

20 minutes en moyenne de renforcement musculaire sont également programmées, avec des exercices utilisant le poids du corps dans le but de renforcer les articulations.



Alexandre adapte ses ateliers individuellement aux participants, ce qui permet à chacun d'aborder les cours sereinement •

Dojo Michel Declève
01 41 55 03 24 / 06 58 75 80 96
ou www.sep-judo.fr



SEP TENNIS

Programme des activités

➤ Stage chez Isabelle Demongeot (ex n°20 mondiale)

Trois jeunes compétitrices sont allées passer une semaine d'entraînement intense à St Tropez, chez Isabelle Demongeot, dans le cadre de l'association Tennis en Liberté. Sara, Maadurie et Emma se sont entraînées durement, tant sur le plan du tennis que du physique, pendant toute la durée de leur séjour. Elles sont rentrées ravies et prêtes à aborder la deuxième partie de la saison dans les meilleures conditions.



➤ La relève est assurée

Le club des Pavillons a accueilli l'ensemble des rencontres interclubs 9/10 ans garçons de la Ligue. Deux équipes représentent les couleurs du SEP Tennis (Damian Filip, Louis David, Arthur Janvier, Thomas Pawlowski et Lazar Babic).

Après 3 succès en autant de rencontres, l'équipe 1 est toujours en course pour la première place du Championnat, première entrée dans la compétition pour la relève du club.



➤ Des Tournois Couleurs

Organisés par Benjamin Aroldi (enseignant au SEP Tennis depuis la rentrée), ces tournois destinés aux enfants de l'école de tennis remportent un succès fou.

L'inscription est gratuite, chaque enfant apporte un cadeau emballé d'une valeur symbolique de 2 € maximum.

Le déroulé de ce rassemblement est similaire à un tournoi de tennis traditionnel :

- accueil et échauffement des enfants
- phase de compétition avec 4 matchs par enfant, dont obligatoirement une finale
- remise des prix
- goûter et verre de l'amitié

Le SEP Tennis s'applique à proposer de nouvelles animations et des événements permettant à ses licenciés de s'épanouir au maximum dans la pratique de leur activité.

➤ Stages jeunes

Le club organise lors des vacances scolaires des stages pour les enfants.

PLUSIEURS FORMULES POSSIBLES :

- 1h30 par jour : 70 € la semaine de 5 jours (50 € pour le club ados).
- À la demi-journée de 9h à midi : 105 €
- Toute la journée de 9h à 17h (repas et sorties compris) : 140 €

➤ du 10 au 13 juillet, du 17 au 21 juillet, du 28 août au 1^{er} septembre (nouveau)



Contactez-nous par téléphone au :
Tél. : 01 48 48 83 31
ou par mail à : contactseptennis@gmail.com

➤ La démagogie de l'Opposition

Les conseils municipaux sont toujours très instructifs. Il est d'ailleurs regrettable que peu de monde y assiste alors que les séances sont publiques.

Les débats budgétaires sont bien évidemment le moment clé, l'occasion pour chaque groupe d'analyser la situation de la commune et de formuler propositions et critiques.

Avec l'opposition, nous ne sommes jamais déçus. Tout et le contraire de tout, voilà leur devise.

Oubliant qu'ils soutiennent le gouvernement qui a déjà réduit de 2 millions nos dotations et augmenté nos charges de près d'1 million, ils nous reprochent de ne pas assez augmenter les subventions aux associations. Ils s'inquiètent de la trop faible progression des dépenses de personnel. Ils nous reprochent de ne pas titulariser tous

les contractuels, de ne pas promouvoir assez d'agents, de ne pas assez investir. Faire plus avec moins, il semble bien qu'ils aient trouvé la pierre philosophale qui transforme le plomb en or.

Mais le sommet a été atteint lors de la dernière séance lorsqu'ils nous ont reproché de ne pas avoir augmenté les impôts locaux pendant 19 ans.

Et oui, aussi incroyable que cela puisse vous paraître, pour eux, l'augmentation des impôts ce devait être, tous les ans, un petit peu plus ! Il paraît que ce serait moins douloureux ! Il est vrai qu'ils savent de quoi ils parlent. Entre 1989 et 1995, en 6 ans, ils les avaient augmentés de 40%.

Si, pendant 19 ans, nous n'avons pas augmenté les impôts locaux, tout en divisant par trois la dette abyssale qu'ils nous avaient laissée, c'est parce que

nous avons correctement géré cette ville et qu'il n'était pas nécessaire d'avoir recours aux impôts. Pour eux, c'est incompréhensible.

Quant à la dette, voilà qu'ils s'en préoccupent ! Il est temps ! Entre 1989 et 1995, ils l'ont fait passer de 50 millions de francs à 210 millions. Les Pavillons-sous-Bois était l'une des villes les plus endettées de France.

Aujourd'hui, ils nous reprochent de ne pas emprunter sur des durées assez longues – 30 ou 40 ans -, ce qui pourtant coûte beaucoup plus cher mais, à selon eux, le mérite de reporter sur les générations lointaines, le remboursement de nos emprunts.

La démagogie devrait avoir des limites. Ils les cherchent encore.

Les élus de la Majorité municipale

➤ Budget municipal 2017 : Nouvelle augmentation de 4% des taxes et accroissement de 4 millions de la dette

Le maire et sa majorité de droite ont décidé une augmentation de 4% des impôts locaux qui viennent s'ajouter aux 4% de 2016. Ils ont aussi décidé d'augmenter de 3%, comme l'an dernier, les tarifs des services aux usagers (cantine, garderies, prestations aux personnes âgées, conservatoire...). Nous avons toujours voté contre ces augmentations inéquitables qui pénalisent les familles. La répartition de l'effort est injuste entre les Pavillonnais et certains d'entre eux subissent cette année encore des augmentations qui viennent s'ajouter à celles des années précédentes.

Le Maire et sa majorité de droite ont aussi contracté un emprunt de 4 millions d'euros, qui portera la dette à 13 millions.

Certes comme toutes les collectivités locales, la ville des Pavillons-sous-Bois participe au redressement des comptes publics. La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat baisse donc cette année de 397 000

euros. Baisse moins importante qu'en 2016 qui était de 575 000. Certes des charges s'ajoutent comme la revalorisation des salaires modestes de la fonction publique territoriale que nous approuvons évidemment et la titularisation de contractuels dont le nombre a été limité à 7, ce que nous jugeons nettement insuffisant.

Les choix de la municipalité de droite expliquent principalement ces augmentations : l'achat de propriétés et de commerces dont les destinations restent hypothétiques et floues. Par exemple depuis plusieurs années il n'y a pas de projet pour le restaurant La Ferme de l'Oncle Franck. Quel projet et à quelle échéance pour la propriété achetée 500 000 euros située avenue Jean Jaurès ? Et ce n'est pas fini ! Le maire envisage d'acquérir des commerces de bouche : comment financera-t-il l'achat des fonds de commerce ? En revanche, nous ne contestons pas les dépenses nouvelles liées à l'augmentation du nombre de policiers municipaux (315 000 euros).

Les choix politiques de la droite municipale de ne pas augmenter les impôts pendant vingt ans et de rembourser sur de courtes durées les emprunts conduisent aujourd'hui à un choc fiscal de plus de 8% en 2 ans. Nous l'avions annoncé et ce n'est sans doute pas fini !

D'autres choix financiers étaient possibles pendant ces 20 ans de soit-disant bonne gestion de la droite: appliquer chaque année des augmentations minimales et régulières, moins douloureuses pour le porte monnaie aux taxes foncières et d'habitation. Cette méthode aurait permis de disposer aujourd'hui de plus grandes marges de manœuvre sur le plan financier.

Article remis le 5 avril 2017.

S.CALISIR, J.F. CHLEQ, B.DENY,
conseillers municipaux de
l'Opposition
Pour nous contacter :
06 25 48 09 38

Le SIGEIF vous informe

Le SIGEIF, Syndicat Intercommunal pour la Gaz et l'Électricité en Ile-de-France, est le plus grand syndicat d'énergie de France et regroupe 185 communes.

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu capital de santé publique en Ile-de-France. Des solutions existent. L'électricité en est une, mais elle n'est pas la seule. Le SIGEIF, dont la Ville est

adhérente a inauguré la première station de son réseau public de distribution de GNV et BioGNV (Gaz Naturel Véhicules et gaz issu de la méthanisation des déchets organiques) à Bonneuil-sur-Marne. Beaucoup moins polluants que le diesel ou l'essence, les véhicules roulant au Bio GNV émettent 80% de CO₂ en moins et ne rejettent aucune particule fine dans l'atmosphère. A ce jour, c'est la seule al-

ternative crédible au diesel, notamment pour les flottes de poids lourds et d'utilitaires, pour lesquelles il n'y a pas encore de solution électrique satisfaisante.

L'objectif est de bâtir, à terme, un réseau qui devra compter une dizaine de stations et sera réalisé grâce à un investissement global estimé à une dizaine de millions d'euros •

L'info se diversifie aux Pavillons-sous-Bois !

Curieux des événements se déroulant sur notre commune? Intéressé(e)s par nos alertes et nos actualités municipales?

Nous mettons à votre disposition deux nouveaux canaux d'informations en direct :

- le service d'envoi de SMS pour les alertes météo et d'actualité de notre municipalité;
- une toute nouvelle Newsletter mensuelle vous permettant, en un coup d'œil, de vous informer sur les principaux événements de notre Ville.

Pour en profiter, il vous suffit de saisir votre numéro de téléphone mobile et votre adresse mail dans le module dédié sur le site de la Ville •



Carte Européenne d'Assurance Maladie

Vous partez bientôt dans un pays membre de l'Union européenne ou en Suisse ? N'oubliez pas d'emporter votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) dans vos bagages.

Une carte européenne d'assurance maladie, à quoi ça sert ?

Grâce à votre carte européenne d'assurance maladie, vous êtes couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux du service public sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

Concrètement, en cas de problème médical, en fonction du pays de séjour, soit :

- vous n'aurez pas à faire l'avance de vos frais médicaux ;
- vous devrez faire l'avance de vos frais médicaux pour être ensuite remboursé sur place, par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de villégiature.

Elle est gratuite, nominative et valable 2 ans. Vos enfants aussi doivent avoir leur Carte Européenne d'Assurance Maladie. Elle vous sera envoyée à votre domicile

3 semaines maximum après votre demande.

Demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie en cliquant sur votre compte **Ameli** ou bien par téléphone au 36 46 * (Service à 0.06 € / min + prix d'appel.) ou bien dans l'un des accueils permanents ou permanences de la CPAM •



Renseignements :
www.ameli.fr



Urgences médicales

- > **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- > **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
 - Hôpital Jean Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
 - Clinique Vauban consultations sans rendez-vous
De 9h à 21h 7j /7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- > **URGENCES MÉDICALES DE NUIT :**
En l'absence de médecin, contacter le commissariat de Bondy.
01 48 50 30 00
Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : 01 48 36 28 87
- > **AMBULANCES**
Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. Kennedy - Les Pavillons-sous-Bois
01 48 54 21 10



Pharmacies de garde

- | | | |
|----------------------------|---|-----------------------|
| > 23 AVRIL 2017 | Pharmacie de Chanzy
1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois | 01 48 48 10 64 |
| > 30 AVRIL 2017 | Pharmacie Ribatto
Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier
Neuilly-sur-Marne | 01 43 09 20 90 |
| > 1 ^{er} MAI 2017 | Pharmacie de Chanzy
1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois | 01 48 48 10 64 |
| > 7 MAI 2017 | Pharmacie Centrale
28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan | 01 43 81 25 28 |
| > 8 MAI 2017 | Pharmacie Ribatto
Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier
Neuilly-sur-Marne | 01 43 09 20 90 |
| > 14 MAI 2017 | Pharmacie de Chanzy
1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois | 01 48 48 10 64 |
| > 21 MAI 2017 | Pharmacie Centrale
28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan | 01 43 81 25 28 |
| > 25 MAI 2017 | Pharmacie de Chanzy
1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois | 01 48 48 10 64 |
| > 28 MAI 2017 | Pharmacie Ribatto
Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier
Neuilly-sur-Marne | 01 43 09 20 90 |
| > 4 JUIN 2017 | Pharmacie Centrale
28 boulevard de Chanzy - Livry-Gargan | 01 43 81 25 28 |
| > 5 JUIN 2017 | Pharmacie Ribatto
Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier
Neuilly-sur-Marne | 01 43 09 20 90 |
| > 11 JUIN 2017 | Pharmacie de Chanzy
1 avenue de Chanzy - Les Pavillons-sous-Bois | 01 48 48 10 64 |

Pharmacies : gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h



Téléphones utiles

COMMISSARIAT DE BONDY : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**
POLICE MUNICIPALE : Maison des services publics allée de Berlin
01 48 02 75 37 ou après 18h : **06 03 21 20 39**
Permanence technique de la Ville : **01 48 48 20 94**

POLICE : 17 - POMPIERS : 18 - SAMU : 15

>> **PAGE 38** Avril 2017



Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-civil de la Ville.

MARIAGES

JANVIER 2017

- Abdelhak ARAZAK et Rachida CHOUITAR
- Mouhamadou Al Moukhtar DIALLO et Mame Maty SECK
- Cezar COADA-GALBENA et Larisa-Georgiana ROMAN

FÉVRIER 2017

- Jean Abner LOUIS et Marie Maliane CINE
- Cédric ZEYIZO et Grâce NTSHILA TSHIABOLA

NAISSANCES

- Victoire VIAL née le 4 janvier 2017
- Lounis FADLI né le 14 janvier 2017
- Ryan CARDOSO né le 19 janvier 2017
- Ayan MIRTOSKI né le 3 février 2017
- Maïssa BERRAMDANE née le 8 février 2017

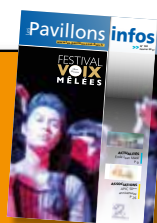
DÉCÈS

- Madeleine FRÉNAIS
décédée le 16 septembre 2016

NÉCROLOGIE

- C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **Roger Thary**, le 14 octobre 2016, à l'âge de 79 ans. Beaucoup d'entre vous l'ont cotoyé lorsqu'il conduisait le car de la Ville, ou lorsqu'il exerçait ses missions d'appariteur à la Mairie. Investi dans la vie locale et dans le milieu associatif, il a souvent participé aux activités du foot et au Club des 2CV. Roger Thary, plus connu sous le nom de «Doudou» par ses amis, laissera le souvenir d'un homme d'une très grande gentillesse, toujours prêt à rendre service. Nous présentons à sa famille et à ses amis nos sincères condoléances.

**POUR VOS PUBLICITÉS DANS
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES
CONTACTEZ LE SERVICE
RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE :
01 48 02 75 60**



Les Marchés des Pavillons-sous-Bois seront en fête à l'occasion de la « FÊTE DES MÈRES », des centaines de kits de Maquillages seront à gagner. Venez nombreux !

- ➔ Samedi 27 Mai au marché de la Basoche.
- ➔ Dimanche 28 Mai aux Marchés de Chanzy et des Coquetiers.



**LEVAGE . MANUTENTION . TRANSPORT .
STOCKAGE**

06 82 86 24 33 – cora2ltm@gmail.com
22, allée Jean-Louis Rapinat – Les Pavillons-sous-Bois



MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Chilly - 952 018 020 R.C.S. Nanterre.

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI ? **MONOPRIX** .fr

*Voir conditions en magasin.

4^e Marché aux Fleurs

Dimanche 14 Mai 2017

Les Pavillons-sous-Bois

Parvis de l'Hôtel de ville

9h30-16h30



Fleuristes • Animations • Pépiniéristes

Vente de produits naturels

Exposition de voitures anciennes

